



Rapport annuel
2008-2009

Ministère de
l'Éducation

Rapport annuel 2008-2009

Publié par :

Ministère de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

Novembre 2009

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55471-155-0

ISSN 0845-5554

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Éducation

Pour l'exercice clos
le 31 mars 2009

**Rapport annuel
2008-2009**

Cabinet du ministre

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-Gouverneur de la
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

Le tout respectueusement soumis,



Kelly Lamrock

Cabinet des sous-ministres

L'honorable Kelly Lamrock
Ministre de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice clos le 31 mars 2009. Le rapport contient des renseignements détaillés au sujet des activités et des programmes offerts par le Ministère au cours de la période.

Le tout respectueusement soumis,



Roger Doucet
Sous-ministre
Secteur francophone



John Kershaw
Deputy Minister
Anglophone Sector

TABLE DES MATIÈRES

Mission	i
Avant-propos	ii
Organigramme	vii
Lois relevant de la compétence du Ministre de l'éducation et mises en application par le ministère de l'Éducation	viii
<i>SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES</i>	1
Division des services pédagogiques	1
Direction de l'apprentissage en ligne et de la technologie	6
Direction des services aux élèves	7
Direction de la mesure et de l'évaluation.....	8
Division de la transformation et de l'innovation stratégique.....	10
Direction des écoles communautaires.....	10
Direction du Fonds d'innovation en apprentissage	12
Direction des initiatives et des relations stratégiques	12
<i>SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES</i>	13
Division des programmes et des services pédagogiques.....	14
Direction des services aux élèves	18
Division des initiatives stratégiques.....	20
Direction de la mesure et de l'évaluation.....	20
Direction de la planification des améliorations	21
Direction de l'apprentissage en ligne et de la technologie.....	23
Direction des services-conseils	24
Bureau d'excellence des éducateurs (Office of Educator Excellence)	25
<i>CERTIFICATION DES MAÎTRES</i>	26
<i>DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION</i>	27
Direction des politiques et des affaires législatives	28
Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles	31
<i>DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES</i>	33
Direction des finances et des services	33
Direction des installations éducatives et du transport scolaire	34
Direction des ressources humaines	35
Direction des services de soutien informatique	38
<i>DISTRICTS SCOLAIRES</i>	39
<i>ANNEXES</i>	45
Tableaux statistiques.....	46
Aperçu financier	54
<i>NOTES</i>	57

Mission

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

AVANT-PROPOS

À partir de cette année, le rapport annuel du ministère de l'Éducation est basé sur l'année financière, et non l'année scolaire. Cette décision reflète le cycle budgétaire du gouvernement provincial et celui de tous les autres ministères. Par conséquent, ce rapport, qui porte sur la période allant du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, peut contenir de l'information et des activités qui avaient été décrites dans le rapport de l'année dernière, car elles ont eu lieu dans le dernier trimestre de l'année scolaire 2007-2008. Chaque district scolaire continuera de rédiger son propre rapport annuel sur le rendement en fonction de l'année scolaire.

Le ministère de l'Éducation est responsable du système scolaire public, qui accueille les élèves de la maternelle à la 12^e année.

Offrir le meilleur système d'éducation publique possible, où chaque enfant bénéficie des occasions et de tous les appuis dont il a besoin pour réaliser pleinement son potentiel, et qui encourage la participation active des parents : voilà en quelques mots l'engagement du ministère de l'Éducation.

Depuis 1967, le gouvernement provincial assume l'entière responsabilité du financement des écoles publiques, offrant ainsi à tous les élèves des chances égales de réussite. Le ministre de l'Éducation prescrit les programmes d'études et établit les normes et objectifs d'apprentissage.

Seule province officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick jouit d'un système éducatif dans lequel les élèves ont la chance d'apprendre les deux langues officielles. Son système scolaire se compose de deux secteurs éducatifs distincts, mais parallèles : un francophone, l'autre anglophone. Chaque secteur élabore ses propres programmes d'études et d'évaluation.

Le système scolaire compte 14 districts : neuf anglophones et cinq francophones. Les conseils d'éducation de district (CED) sont composés de membres élus publiquement à l'échelle locale. Ils sont responsables d'établir les priorités et des directives pour le district scolaire ainsi que de prendre des décisions sur le fonctionnement du district et de ses écoles.

Ce rapport annuel décrit les activités et les principaux projets réalisés par le Ministère au cours de l'année financière, soit du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

Faits saillants :

- Accroissement du budget de fonctionnement 2008-2009 à 941,6 millions de dollars, soit une hausse de 7,5 % par rapport à l'année précédente, et augmentation du financement par élève, qui est passé de 7 874 \$ à 8 573 \$.
- Accent mis sur l'initiative «agir avec urgence en littératie, numératie et sciences», et augmentation des résultats en littératie d'entre 7 et 10 points de pourcentage en 2^e année.
- Mise en œuvre du programme Bienvenue à la maternelle dans tous les districts, y compris l'outil « Évaluation de la petite enfance » à l'intention des enfants d'âge

- préscolaire.
- Tenue des élections aux 14 conseils d'éducation de district le 12 mai 2008.
 - Élaboration d'une proposition législative visant à permettre à un élève du niveau secondaire de siéger avec droit de vote à chaque conseil d'éducation de district.
 - Remise d'un prix d'excellence à 15 enseignants du secteur anglophone et à cinq enseignants du secteur francophone.
 - Création de la Commission sur l'école francophone en juillet 2008, chargée de déterminer la façon dont les écoles francophones et acadiennes réaliseront leur double mission éducative, soit la réussite scolaire et la construction identitaire.
 - Introduction du nouveau programme universel de la maternelle à la 2^e année dans les écoles anglophones; en collaboration avec le Comité consultatif ministériel sur le français langue seconde, révision de la Politique 309 et création de nouvelles expériences d'apprentissage afin d'initier les élèves de 1^{re} année à la langue et à la culture françaises; et début de l'élaboration d'une nouvelle politique sur les milieux d'apprentissage bilingues.
 - Signature d'une entente avec Microsoft Canada visant à créer des écoles innovatrices dans le cadre du programme de Partenariat d'apprentissage, et acquisition d'un terrain dans Restigouche-Est pour la construction de la première de deux écoles de ce genre.
 - Dévoilement d'un plan de restructuration et d'amélioration des cours de métiers spécialisés et de technologie offerts dans les écoles.
 - Publication du premier rapport provincial *L'état de la situation*, offrant de l'information sur les progrès réalisés vers l'atteinte des 23 cibles contenues dans *Les enfants au premier plan*; publication de bulletins sur le rendement de chaque école et de chaque district, pour que les parents puissent voir le rendement global de l'école que fréquente leur enfant.
 - Réponse aux recommandations du défenseur des enfants et de la jeunesse, et élaboration d'un modèle conceptuel de prestation intégrée des services.
 - Signature de 11 des 15 ententes sur l'amélioration des programmes et des services d'éducation avec les Premières Nations.
 - Construction terminée de cinq grands projets d'immobilisations : Bayside Middle School (phase 1), Bliss Carman Middle School, École Sainte-Anne, École Clément Cormier (phase 2) et Sargarloaf Senior High School.
 - Création d'un groupe de travail interministériel du ministre sur le transport des élèves lors des activités parascolaires pour formuler la réponse du gouvernement suite à l'accident survenu dans le district scolaire 15 en 2008; révision des lignes directrices et promulgation de celles-ci en une politique.
 - Désignation de 24 écoles dans le cadre de la nouvelle initiative sur les écoles communautaires, portant leur nombre total à 51.
 - Maintien du taux provincial de décrochage à son plancher record, soit 2,4 %.
 - Participation à la 53^e session de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), qui a eu lieu à Caraquet du 1^{er} au 8

juin 2008. Le ministre Kelly Lamrock a alors été nommé président en exercice pour un mandat de deux ans.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

En septembre 2007, le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Kelly Lamrock, a été élu président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) pour un mandat de deux ans.

Le sous-ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick pour le secteur anglophone a présidé le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation (CCSME), qui appuie le CMEC.

Pendant l'exercice financier 2008-2009, sous la direction d'un président néo-brunswickois, le Conseil a fait avancer les projets prévus dans la déclaration commune des ministres, *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*. Ce tout premier programme d'apprentissage pancanadien s'inscrit dans une approche d'apprentissage à vie de qualité pour tous les Canadiens.

Le CMEC a entrepris divers projets dans chacun des trois secteurs prioritaires ci-dessous :

1. Littératie

Parrainage du tout premier Forum interactif pancanadien sur la littératie et l'alphabétisation, qui a eu lieu les 14 et 15 avril 2008. Environ 3 000 apprenants et autres participants des secteurs de l'éducation, des affaires et de la main-d'œuvre ainsi que du secteur sans but

lucratif ont ainsi pu mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences en ce qui concerne la littératie chez les Premières Nations, la littératie dans les collectivités, la littératie chez les jeunes enfants et les enfants d'âge scolaire et l'alphabétisation en milieu de travail. Par la suite, les travaux d'élaboration d'un document sur l'engagement en faveur de la littératie pour tous les Canadiens ont été complétés.

2. Éducation des Autochtones

Le tout premier Sommet pancanadien sur l'éducation des Autochtones a eu lieu en marge de la réunion de février 2009 du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), à Saskatoon, en Saskatchewan. À cette occasion, les représentants des organismes autochtones régionaux des 13 provinces et territoires se sont joints aux représentants des cinq organismes autochtones nationaux. En tout, le Sommet a regroupé 200 participants. Le Sommet sur l'éducation des Autochtones du CMEC a marqué le début d'un effort national de collaboration avec des partenaires clés afin de trouver des solutions aux problèmes qui contribuent aux écarts en matière de rendement scolaire entre les Premières Nations, les Métis et les Inuits et les Canadiens non autochtones.

3. Capacité au niveau postsecondaire

Les activités suivantes ont été menées à bien afin d'appuyer la priorité accordée par les ministres à la capacité au niveau postsecondaire :

- Le premier rapport sur la capacité au niveau postsecondaire a été

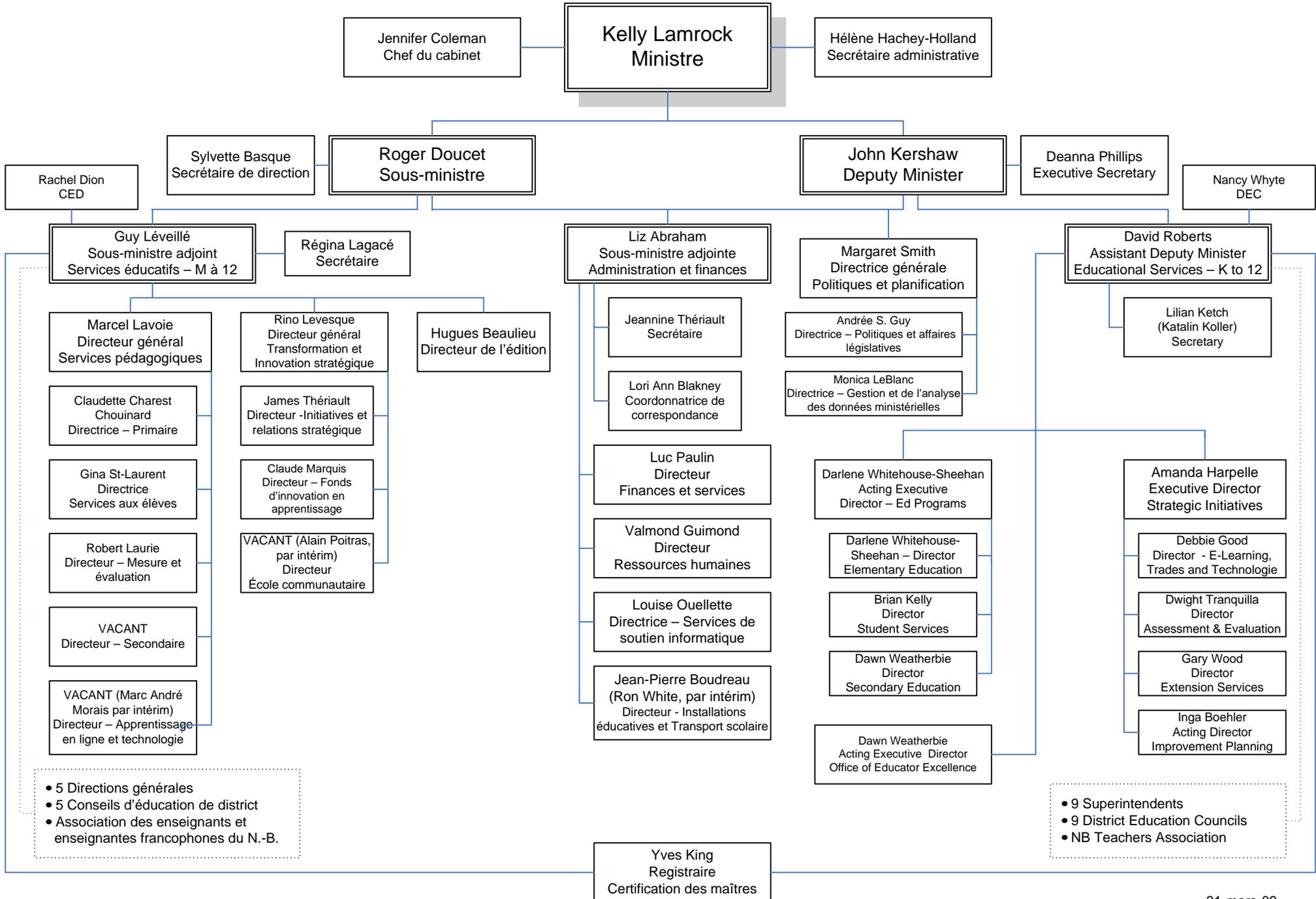
présenté aux sous-ministres à leur réunion de juin.

- Le sous-comité sur l'éducation postsecondaire des Autochtones a entrepris deux projets de recherche sur la transition :
 1. Une étude examine les expériences des élèves autochtones qui font la transition de l'école secondaire aux établissements d'enseignement postsecondaire.
 2. La deuxième étude examine les expériences des étudiants qui font la transition du niveau postsecondaire au marché du travail.

Les rapports de ces recherches seront affichés sur le site Web du CMEC à l'automne de 2009.

Une étude sur les facteurs déterminant le recours à l'aide financière chez les jeunes des Premières Nations a été réalisée conjointement avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Le rapport de l'étude est maintenant accessible sur le site Web du CMEC.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



- 5 Directions générales
- 5 Conseils d'éducation de district
- Association des enseignants et enseignantes francophones du N.-B.

- 9 Superintendents
- 9 District Education Councils
- NB Teachers Association

**LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE
DE L'ÉDUCATION ET MISES EN APPLICATION PAR LE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

Loi sur l'éducation

Loi sur l'enseignement aux handicapés de l'ouïe ou de la vue

SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES

Le Secteur des services éducatifs francophones est responsable du bon fonctionnement des grandes composantes des services éducatifs francophones, à savoir :

- L'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'études au primaire et au secondaire.
- Le perfectionnement pédagogique.
- Les services aux élèves, y compris l'adaptation scolaire, la psychologie scolaire, les services aux élèves ayant un handicap sensoriel, le milieu propice à l'apprentissage, l'orientation scolaire et la vie étudiante.
- L'évaluation provinciale des apprentissages.
- La transformation et l'innovation, y compris le Programme d'école au cœur de sa communauté (écoles communautaires) et le Fonds d'innovation en apprentissage.
- Les initiatives et les relations stratégiques.

Le Secteur est également responsable de la planification sur les plans éducatif, budgétaire et administratif pour le système scolaire francophone. Il s'acquitte de cette responsabilité en entretenant des relations étroites et continues avec les cinq districts francophones de la province. De plus, il assure un lien avec les conseils d'éducation de district (CED) par l'entremise des forums provinciaux qui sont organisés pour faciliter les échanges de renseignements et la consultation entre le ministre et les conseils d'éducation de district. Il

assume enfin les responsabilités rattachées au développement de divers projets éducatifs en collaboration avec les autres ministères et divers organismes et agences à l'échelle provinciale, régionale, nationale et internationale.

Les directions générales des cinq districts scolaires francophones collaborent avec le Ministère en ce qui a trait aux questions pédagogiques.

DIVISION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

La Division des services pédagogiques a pour principale responsabilité de définir les buts et les objectifs des programmes d'enseignement offerts aux élèves qui fréquentent les écoles publiques francophones. Elle assure la coordination provinciale des services en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'études, d'élaboration et de prestation de cours en ligne, de perfectionnement pédagogique et de services aux élèves (orientation scolaire, adaptation scolaire, psychologie scolaire, élèves ayant un handicap sensoriel, milieu propice à l'apprentissage). Voici quelques-unes des autres responsabilités de cette division :

- Analyser les ressources didactiques disponibles sur le marché et recommander celles qui soutiennent davantage l'enseignement des programmes d'études prescrits par le ministre.
- Fournir aux divers intervenants du milieu scolaire, tant à l'échelle provinciale que locale, des

indications sur le degré de réussite de l'apprentissage et de l'enseignement dans les écoles publiques francophones de la province.

- Assurer l'élaboration, l'administration et la correction des examens provinciaux au primaire, et des examens de fin d'études secondaires, qui sont nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires.
- Élaborer des politiques, des directives et des programmes relatifs notamment à l'évaluation des apprentissages, à l'évaluation du personnel enseignant et à l'évaluation des directions d'école.
- Coordonner des projets éducatifs en collaboration avec d'autres ministères de la province et d'autres partenaires, tels que le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), l'Université de Moncton et l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB).
- Assurer la coordination et l'administration de programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation des apprentissages dans les écoles francophones de la province.

Faits saillants :

Programmes d'études

Français

- Mise en œuvre généralisée du programme d'études de la 11^e année

au cours de l'année scolaire 2008-2009.

- Élaboration et validation du programme d'études de la 12^e année.
- Élaboration de séquences didactiques pour appuyer la mise en œuvre du programme d'études de la 11^e année.
- Élaboration d'un recueil de copies-types (exemples de travaux d'élèves) en lien avec le programme d'études de la 10^e année.
- Formation offerte pour appuyer la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études au secondaire.
- Organisation d'une tournée d'écrivains dans les districts scolaires 3 et 5.
- Formation en littératie offerte aux mentors et au personnel enseignant de la 3^e année afin qu'ils puissent mieux intervenir auprès des élèves en difficulté de lecture.
- Formation en littératie offerte aux mentors en littératie et aux spécialistes de l'apprentissage du français sur le profil du lecteur de 4^e année.
- Formation offerte aux formateurs des cinq districts scolaires sur la nouvelle trousse du CMEC portant sur l'apprentissage du français dans toutes les matières.
- Poursuite du partenariat avec les Caisses populaires acadiennes dans le but d'appuyer le mouvement de la littératie dans les écoles et d'en faire la promotion.
- Poursuite du partenariat avec *L'Acadie Nouvelle* afin de fournir aux écoles de la province un nombre important d'exemplaires du quotidien à titre de ressource pédagogique.

- Développement de ressources pédagogiques pour mieux intervenir auprès des élèves en difficulté de lecture.
- Distribution de la trousse *Bienvenue à la maternelle* aux parents des enfants inscrits à la maternelle. Cette trousse aide les parents à préparer leur enfant pour son entrée à l'école.

Éducation artistique

- Formation provinciale en vue de la mise en œuvre du nouveau programme d'études du cours au choix d'arts visuels.
 - Élaboration et diffusion d'un guide d'accompagnement sur l'utilisation d'un site Web présentant 20 artistes francophones du domaine des arts visuels.
 - Élaboration et validation de la version finale du programme d'études d'arts visuels (M-8).
 - Poursuite de l'élaboration du cours en ligne et du nouveau programme d'études du cours au choix de création musicale.
 - Organisation d'une séance de perfectionnement pédagogique en direction musicale.
 - Poursuite de l'élaboration de fiches pédagogiques sur les instruments d'harmonie.
 - Poursuite du projet expérimental intégrant les TIC au cours de musique (projet MusiTIC) dans 10 écoles francophones de la province (cinq écoles primaires et cinq écoles secondaires).
 - Poursuite du programme provincial d'intégration des arts aux autres matières. Ce programme fait appel à la participation d'artistes acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick en salle de classe (GénieArts).
- Expérimentation dans une école du nord de la province d'un projet d'artiste en résidence (programme Une école, un artiste).
 - Partenariat avec Énergie NB et le programme Apprendre par les art (APLA) pour la mise sur pied d'un projet pilote sur la sensibilisation au moyen des arts à la conservation de l'énergie.
 - Organisation de la deuxième rencontre (février 2009) de la Table de concertation Éducation, arts et culture, qui assure la concertation des actions des différents partenaires en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.
 - Mise sur pied du Comité arts et culture en éducation et organisation de rencontres afin d'élaborer un plan d'action à court, moyen et long terme pour assurer la mise en œuvre de la stratégie d'intégration des arts et de la culture en milieu scolaire, dans le cadre des suivis aux États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.
 - À titre de chef de file du projet, le ministère de l'Éducation a établi, en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française, la Fédération culturelle canadienne-française et la Fédération canadienne des directions d'écoles francophones, des ententes entre Patrimoine canadien et l'ensemble des provinces et territoires canadiens (à l'exception du Québec) pour l'élaboration de la *Trousse du passeur culturel* à l'intention des

directions d'école du Canada.

- Participation aux rencontres de la Table de l'axe Action culturelle et identitaire (TAACI).
- Animation d'une séance de formation sur les jeunes passeurs culturels dans le cadre d'un forum jeunesse pancanadien.

Langue seconde et troisième langue

- Poursuite du développement de ressources liées au programme d'études d'anglais langue seconde offert sur le portail.
- Recherche portant sur les pratiques à considérer et la redistribution du temps dans les classes d'anglais langue seconde, afin d'atteindre la proportion ciblée de finissants possédant le niveau de compétence intermédiaire en communication orale, soit 70 %, notamment dans les régions du nord de la province.
- Formation de trois jours offerte au personnel enseignant de la province sur le modèle d'enseignement *Sheltered Instruction Observation Protocol (SIOP)*, qui favorise les apprentissages chez les élèves immigrants.
- Participation au projet de création d'un cadre de référence pour l'enseignement des langues du CMEC.

Sciences

- Formation de deux jours en vue de la mise en œuvre provinciale du programme d'études de sciences et technologies de la 3^e à la 5^e année.
- Mise à l'essai du nouveau programme d'études de sciences et technologies de la 6^e à la 8^e année dans 15 classes.
- Mise à jour des programmes d'études de Chimie I et de Physique II.

Mathématiques

- Début de la révision du programme d'études au primaire.
- Achat de matériel didactique à l'intention des centres de ressources de chacune des écoles du primaire.
- Achat de la trousse *Le sens des nombres et des opérations* élaborée dans le cadre du programme de perfectionnement professionnel PRIME, en vue de la formation qui sera offerte au cours des trois prochaines années.
- Organisation de la formation sur l'utilisation de la trousse PRIME.

Formation personnelle et sociale et Éducation physique

- Élaboration du guide d'accompagnement traitant du thème « posture et mobilité » pour les programmes d'études d'éducation physique de la maternelle à la 8^e année.
- Élargissement du projet d'intégration des technologies en éducation physique. Seize autres écoles utilisent maintenant le logiciel d'analyse du mouvement Dartfish.
- Élaboration d'un programme d'études du cours au choix Introduction à la nutrition, destiné aux élèves des 11^e et 12^e années.

Sciences humaines

- Élaboration de scénarios d'apprentissage, d'items d'évaluation et de grilles globales d'évaluation pour les cours d'Histoire 42311/42312 et 42211/42212.
- Révision des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle à la 2^e année et fusionnement de ces programmes pour créer un programme pour le cycle maternelle-2^e année.

- Élaboration du programme d'études et des profils de compétence du cours de géographie de la 12^e année (41411).
- Formation de deux jours portant sur le programme révisé de la maternelle à la 2^e année.
- Formation du Groupe d'étude sur l'éducation à la citoyenneté.

Technologie

- Expérimentation de trois nouveaux modules d'apprentissage en technologie portant sur la conception et la construction d'un système de filtration, sur le clonage végétal et sur la conception d'une voiture solaire.
- Mise à l'essai provinciale de trois modules d'apprentissage, soit :
 - Conception et construction d'une éolienne;
 - Grue flottante; et
 - Conception assistée par ordinateur.

Études professionnelles et techniques (métiers)

- Élaboration de 10 nouveaux cours au sein des études professionnelles et techniques (métiers) :
 - Soins de santé;
 - Introduction à la cuisine professionnelle;
 - Introduction à la technologie de l'environnement;
 - Introduction au soutien informatique et réseautique;
 - Introduction à la vente et au service à la clientèle;
 - Introduction aux techniques judiciaires;
 - Entretien et débosselage de carrosserie;
 - Introduction à l'horticulture et à l'aménagement paysager;

- Introduction à la foresterie; et
- Informatique et société.

- En collaboration avec le CCNB, organisation, au cours de l'été 2008, de séances de formation dans les domaines suivants : électricité, charpenterie, menuiserie, usinage, soudure, mécanique automobile et mécanique des petits moteurs.

Plan stratégique provincial

- Poursuite du Programme provincial de bourses d'anglais langue seconde à l'intention des élèves de 9^e, 10^e et 11^e année. Les cours sont offerts pendant l'été par l'Université du Nouveau-Brunswick.
- Poursuite des programmes de bourses d'été de langues à l'intention des élèves de 11^e année et plus (programmes Explore et Destination Clic). Un programme de trois semaines s'est ajouté à Destination Clic depuis 2008. Ce dernier vise les jeunes de 14 et de 15 ans. Tous ces programmes sont offerts grâce à l'appui de Patrimoine canadien et en collaboration avec le CMEC.
- Poursuite des programmes de moniteurs de langue combinant les programmes du CMEC (Odyssée et Accent) et ceux du ministère de l'Éducation pour offrir des services d'appui à l'apprentissage en français, en anglais et en francisation.
- Organisation du Colloque provincial de leadership en partenariat avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB). Tenu à l'École secondaire Népissiguit, cet événement a permis aux membres et aux moniteurs des conseils d'élèves des écoles secondaires de se rencontrer et

d'obtenir une formation en leadership.

- Organisation de l'Institut des directions d'école sous le thème « Cap sur la réussite ». Plus de 180 participants ont profité d'un ensemble d'ateliers portant sur les communautés d'apprentissage professionnelles.
- Organisation du premier Forum du ministre sur les meilleures pratiques à l'hiver 2009. Près de 350 enseignants et intervenants de la province ont échangé sur leurs pratiques gagnantes afin d'améliorer les apprentissages des élèves.
- Mise en place d'un programme d'appui aux écoles en difficulté afin de les soutenir dans leur démarche d'amélioration des résultats en littératie, en mathématiques et en sciences.

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE ET DE LA TECHNOLOGIE

Faits saillants :

Perfectionnement professionnel

- Formation estivale sur l'utilisation du tableau blanc interactif et l'utilisation du portail à des fins d'enseignement et d'apprentissage.
- Formation de deux jours offerte à divers intervenants des districts scolaires sur l'utilisation du portail.
- Formation offerte à divers intervenants du système éducatif sur l'utilisation de la plateforme d'enseignement en ligne Desire2Learn et d'autres outils technologiques.
- Montage de séquences vidéo de diverses présentations et conférences, prises dans le cadre de

l'Institut des directions d'école, du Forum du ministre sur les meilleures pratiques et du colloque « Sur les pistes du passeur culturel », et rendues accessibles au personnel des écoles à titre de ressources de perfectionnement.

Ressources pédagogiques (accessibles sur le portail)

- Ajout de nouvelles ressources pédagogiques sur le portail provincial à l'intention du personnel enseignant.
- Élaboration de livres interactifs acadiens en ligne pour appuyer les enseignants et les élèves.
- Lancement d'une nouvelle ressource sur la sécurité des communications par Internet, intitulée *Passeport pour Internet*.
- Élaboration de vidéos d'apprentissage à l'intention des enseignants des cours de métiers.
- Mise à jour de l'architecture du portail des enseignants.

Utilisation des TIC et de l'ordinateur portable

- Poursuite du projet d'utilisation de l'ordinateur portable en salle de classe en 7^e et en 8^e année dans 12 écoles.
- Mise en place, en collaboration avec les districts scolaires, de différents projets d'expérimentation de nouvelles technologies afin d'analyser leur impact sur l'enseignement et l'apprentissage :
 - Tableau blanc interactif;
 - Tablette électronique;
 - Environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage avec la plateforme Desire2Learn; et
 - Projet des classes internationales.

Cours en ligne

- Participation de plus de 1 400 élèves francophones à un ou plusieurs des 21 cours en ligne : Espagnol I, Espagnol II, Physique avancée, Mathématiques avancées, Étude des médias, Droit, Sciences de l'environnement, Astronomie, Sciences de l'activité physique, Biologie II, Arts visuels et médiatiques, Comptabilité, Entrepreneuriat, Entreprise à vocation touristique, Histoire de l'Acadie, Statistique, Technologie du design, Développement vie-travail, Études économiques et deux cours de récupération en mathématiques (8^e et 9^e année).
- Élaboration du nouveau cours en ligne Géographie du monde contemporain, qui sera offert aux élèves en septembre 2009.

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES

Faits saillants :

- Cueillette de données effectuée à l'aide d'un système informatique pour répertorier les problèmes de comportement afin de faire des suivis adéquats à tous les paliers du système d'éducation.
- Collaboration avec le ministère du Bien-être, de la Culture et du Sport à la mise en place du programme Le Maillon dans les écoles de la 6^e à la 12^e année.
- Perfectionnement offert sur la gestion de classe pendant l'été 2008 aux enseignants et aux directions d'école : les techniques d'impact et la théorie des choix.
- Coordination du projet pilote Un avenir à découvrir, qui avait pour but d'encourager davantage de jeunes à poursuivre des études postsecondaires, en leur offrant des ateliers en développement vie-carrière et des bourses d'études. Ce projet a pris fin en juin 2008 et le rapport final, qui présentera les résultats de cette recherche, sera disponible en 2012.
- Organisation de séances d'information offertes par des étudiants ambassadeurs du postsecondaire dans les écoles secondaires, ayant pour but d'animer des ateliers sur le développement vie-carrière dans les classes de 10^e année.
- Poursuite du partenariat avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour la réalisation des expositions « Entreprends ton avenir » dans des écoles secondaires.
- Formation offerte en octobre 2008 aux conseillers d'orientation des écoles pilotes et ceux des écoles secondaires sur le nouveau modèle de développement vie-carrière.
- Mise en œuvre en septembre 2008 du projet pilote de développement vie-carrière de la 6^e à la 8^e année dans 15 écoles.
- Création de deux types d'affiches sur le développement vie-carrière pour les classes des écoles primaires pilotes et les écoles secondaires.
- Formation sur l'approche orientante offerte aux conseillers d'orientation, aux enseignants et aux directions d'écoles primaires et secondaires.
- Élaboration d'une formation en profondeur sur l'intervention spécialisée en dyslexie.
- Embauche de 35 enseignants pour

mettre en pratique la stratégie provinciale sur les troubles d'apprentissage (volet « intervention en dyslexie »).

- Formation intensive d'une durée de 11 semaines, sur l'intervention en dyslexie, offerte à 35 enseignants ressources.
- Création d'un nouveau plan de transition à la maternelle afin d'informer adéquatement les écoles des interventions effectuées auprès des élèves à risque avant leur entrée à la maternelle pour assurer que les mécanismes d'accueil soient en place en septembre.
- Poursuite des services offerts aux enfants ayant un handicap de la vue ou de l'ouïe (0 à 21 ans).
- Vérification opérationnelle par un consultant externe des plans d'intervention élaborés dans les écoles de la province, afin d'en évaluer l'efficacité et de recommander des pistes d'amélioration.
- Mise à jour des lignes directrices relatives aux adaptations et aux exemptions lors des examens provinciaux.
- Poursuite de la formation intensive sur l'autisme offerte à une autre cohorte de 35 enseignants ressources et aides-enseignants afin qu'elles puissent orienter les actions visant à répondre aux besoins des élèves autistes.
- Achat de 400 ordinateurs portatifs munis d'un logiciel spécialisé afin d'outiller les élèves ayant un trouble d'apprentissage.
- Achat de technologies spécialisées pour les enfants ayant un handicap.
- Mise sur pied d'un service de psychologie ambulante dans chaque district pour répondre aux besoins

des districts qui ont plusieurs élèves en attente d'une évaluation psychopédagogique.

- Collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport pour offrir les programmes de subvention Écoles sans tabagisme, Légumes et fruits, Défi du podomètre et la stratégie en matière de santé psychologique.
- Poursuite de la mise en œuvre des recommandations du rapport MacKay.
- Dépôt du rapport interministériel donnant suite aux recommandations du rapport *Connexions et déconnexion* et du *Rapport Ashley Smith*, du défenseur des enfants et de la jeunesse.
- Poursuite du travail amorcé par le comité interministériel en vue d'élaborer un modèle de prestation intégrée des services, tel que proposé dans le rapport MacKay ainsi que le rapport *Connexions et déconnexion* et le *Rapport Ashley Smith*, du défenseur des enfants et de la jeunesse.

DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION

Évaluation des apprentissages au primaire

- Évaluation de tous les enfants inscrits à la maternelle à l'automne 2008 à l'aide de l'outil « Évaluation de la petite enfance – appréciation directe (EPE-AD) ».
- L'« Évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignante (EPE-AE) », une évaluation visant à déterminer le niveau de développement des élèves à la

maternelle, a été administrée en janvier 2009.

- Mise à l'essai d'un nouvel outil d'évaluation en lecture pour les élèves de la 4^e année en septembre 2008.
- Évaluation de tous les élèves de la 2^e année dans le but de déterminer leur niveau de compétence en lecture. Deux épreuves ont été administrées : lecture silencieuse et lecture à haute voix. Les résultats ont été publiés en juin. Un rapport individualisé a été envoyé aux parents avant la fin de l'année scolaire.
- Administration des examens provinciaux de mathématiques (5^e et 8^e année), des sciences de la nature (5^e année) et de français (8^e année), et publication des résultats en juin 2008. Un rapport individualisé a été envoyé aux parents de chaque élève de la 5^e et de la 8^e année avant la fin de l'année scolaire.
- Élaboration des évaluations en mathématiques (3^e année), en français - lecture et écriture (5^e année) et en sciences et technologies (8^e année) en vue de leur mise à l'essai au printemps 2009.

Évaluation des apprentissages au secondaire

- Administration des examens semestriels de mathématiques (30311 et 30312) en juin 2008 et en janvier 2009, et des examens annuels de français (10331 et 10332) en juin 2008.
- Évaluation, à l'aide d'entrevues individuelles, du niveau de compétence à l'oral en anglais langue seconde des élèves inscrits au cours d'anglais en mai et juin

2008 ainsi qu'en décembre 2008 et janvier 2009. Un certificat personnalisé a été envoyé à chaque élève indiquant la note obtenue sur l'échelle de compétence linguistique à l'entrevue d'anglais langue seconde.

- Publication semestrielle d'un rapport statistique provincial sur les résultats des examens provinciaux et publication, en mars 2009, d'un rapport des résultats des examens provinciaux.

Formation initiale et continue du personnel enseignant

- Participation pendant l'année à l'enseignement de sections de cours en éducation à l'Université de Moncton.

Programme pancanadien d'évaluation des apprentissages

- Participation au programme pancanadien d'évaluation des apprentissages (PPCE). Ce programme a remplacé le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS). Participation à la production du rapport pancanadien en 2007-2008.

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

- Production d'un document en préparation de l'administration du PISA au printemps 2009.

Publication des résultats et autres renseignements pertinents

- Première publication des bulletins des écoles et des districts.
- Publication du rapport statistique annuel.

DIVISION DE LA TRANSFORMATION ET DE L'INNOVATION STRATÉGIQUE

En collaboration avec les districts scolaires francophones, la Division de la transformation et de l'innovation stratégique a pour mandat de définir les grandes orientations et d'assurer la coordination provinciale du programme des écoles communautaires. Elle appuie également les districts scolaires dans la mise en œuvre de ce programme. Cette direction assure également la gestion et la coordination provinciale du Fonds d'innovation en apprentissage. Enfin, la Division coordonne diverses initiatives avec des partenaires clés et d'autres organismes gouvernementaux, et elle est responsable des relations internationales francophones du Ministère.

DIRECTION DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES

La Direction des écoles communautaires a pour mandat d'assurer la réalisation du programme L'école au cœur de sa communauté (PECC) dans les écoles francophones. Le but est de transformer graduellement l'établissement scolaire en une école qui maximise le développement du potentiel de tous les enfants dans un esprit de responsabilisation collective et dans la perspective d'une société plus autosuffisante. Le programme mise en particulier sur des apprentissages de haute qualité dans toutes les matières, notamment en littérature, en numératie et en sciences. Ce concept vise de façon explicite le développement graduel, chez les élèves de la maternelle à la 12^e année, des compétences, des attitudes, des forces et des qualités contenues

dans le profil de sortie de l'ECA. Les écoles qui participent au PECC bénéficient d'un accompagnement rigoureux et structuré de la part d'une équipe d'experts du Ministère.

Faits saillants:

- De concert avec les districts scolaires, établissement d'une structure organisationnelle favorisant la réussite du PECC et comprenant un agent de développement communautaire dans chacune des écoles, un coordonnateur de district pour chacun des cinq districts scolaires et une équipe d'experts du Ministère.
- De concert avec les districts scolaires et l'équipe pédagogique du secteur francophone du Ministère, élaboration d'un document intitulé *Cadre de référence de l'école communautaire du Nouveau-Brunswick*. D'autres outils connexes ont également été produits, dont des documents synthèses, une brochure vulgarisant le concept et quelques vidéos explicatives.
- De concert avec les districts scolaires, conception d'une stratégie globale, le système Clés, permettant à l'école et à la communauté de jouer un rôle de premier ordre dans les transformations exigées.
- De concert avec les coordonnateurs des districts scolaires, élaboration d'un plan d'action précis et établissement des priorités relativement à la mise en œuvre des 15 composantes structurantes du PECC.
- Conception d'un guide d'accompagnement qui comprend diverses stratégies.

- Définition des rôles, des tâches et des responsabilités des agents de développement communautaire et des coordonnateurs de district des écoles communautaires.
- Présentation du PECC à différents forums à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
- Participation à l'élaboration de diverses stratégies de communication et à la planification d'annonces en lien avec les écoles communautaires.
- Élaboration d'un processus de sélection des écoles communautaires à l'intention de chacun des districts scolaires, afin d'assurer une sélection juste et équitable des écoles.
- Appui à la planification, à l'organisation et à la réalisation de célébrations pédagogiques dans chacune des écoles communautaires désignées. La Direction a notamment conçu des outils servant à cette activité pédagogique. De plus, elle a assuré sa présence à chacune de ces célébrations.
- Poursuite des démarches auprès du gouvernement fédéral afin d'établir un solide partenariat financier pour le PECC.
- Participation à la planification et à l'organisation d'activités liées au concept d'ECA pour la 53^e Session ministérielle de la CONFEMEN. La Direction a participé étroitement à la préparation d'une rencontre bilatérale entre les ministres de l'Éducation de la France et du Nouveau-Brunswick.
- Élaboration et validation, avec des représentants des districts scolaires, d'un document intitulé *Guide d'autoévaluation – Indicateurs et niveaux de qualité*. Ce guide sert à assurer une mise en œuvre cohérente des composantes structurantes associées aux sept axes stratégiques du PECC. Il permet également à chaque direction et au personnel de l'école d'établir un diagnostic précis en ce qui concerne la mise en œuvre des composantes structurantes. De plus, ce diagnostic permet l'élaboration d'un plan d'amélioration continue plus efficace et sur mesure.
- Organisation de rencontres systématiques de formation à l'intention des coordonnateurs des écoles communautaires désignées.
- Planification et organisation d'une rencontre provinciale des directions, des agents de développement communautaire et des coordonnateurs des écoles communautaires désignées. La Direction a aussi participé à de telles rencontres par district scolaire, selon les besoins.
- En collaboration avec divers partenaires, conception du plan d'un portail Internet destiné aux écoles communautaires. Ce portail entrera en service à l'automne 2009.
- Contribution à la conclusion d'une entente historique de partenariat. Le concept d'école communautaire entrepreneuriale (ECE), actuellement en place dans certaines écoles francophones du Nouveau-Brunswick, pourrait être instauré graduellement ailleurs au Canada et dans le monde grâce à une entente conclue avec la Commission canadienne pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

- Dans un souci de complémentarité de services, établissement de ponts avec d'autres ministères et avec des organismes de la société acadienne et francophone susceptibles de contribuer à l'objectif de développement global de la santé des enfants, des familles et des communautés.

DIRECTION DU FONDS D'INNOVATION EN APPRENTISSAGE

Le Fonds d'innovation en apprentissage (FIA) est une initiative clé du plan d'éducation provincial *Les enfants au premier plan*. Le FIA, qui en est à sa deuxième année, a pour objectif d'appuyer des projets novateurs axés sur la réussite scolaire, notamment en littératie, en numératie et en sciences. Ces innovations pédagogiques, gages de succès, pourront par la suite servir à d'autres enseignants des différentes écoles de la province.

Faits saillants :

- Sur le plan de la gestion, pour l'année 2008-2009, le FIA comportait deux catégories d'appui financier. Chaque catégorie avait ses propres modalités ou règles de financement, et le montant maximal était de 2 500 \$ pour les projets de catégorie 1 et 20 000 \$ pour ceux de catégorie 2.
- Les projets devaient répondre aux exigences relatives aux six paramètres pédagogiques cadres du FIA, soit le besoin lié à la qualité des apprentissages, la valeur ajoutée à la pédagogie et l'innovation, l'évaluation de l'impact sur les apprentissages, la transférabilité du

projet, la viabilité du projet, ainsi que la collaboration avec d'autres partenaires (pour les projets de catégorie 2 uniquement).

- 150 nouveaux projets ont été soumis, dont 87 dans la catégorie 1 et 63 dans la catégorie 2.
- De ce nombre, 66 projets ont été approuvés, dont 32 dans la catégorie 1 et 34 dans la catégorie 2, et ce, pour une valeur totale de 456 000 \$.
- Le budget accordé à chaque district était proportionnel au nombre d'enseignants.
- En plus, le programme a financé des projets de catégorie 2 qui avaient été approuvés l'année précédente (2007-2008).

Enfin, le ministère de l'Éducation a réalisé un sondage en juin 2008 auprès d'un groupe de directions d'école afin d'évaluer l'impact des projets du FIA en ce qui concerne :

- 1) l'amélioration de la qualité de l'enseignement;
- 2) l'augmentation de l'enthousiasme des enseignants;
- 3) la qualité et la variété des ressources pédagogiques et matérielles disponibles.

En conclusion, les directions d'école ont attribué dans une large proportion la cote « satisfaisant » ou « très satisfaisant » aux trois indicateurs de succès ci-dessus.

DIRECTION DES INITIATIVES ET DES RELATIONS STRATÉGIQUES

La Direction des initiatives et des relations stratégiques agit comme

intermédiaire entre le ministère de l'Éducation, les autres organismes gouvernementaux et la communauté, afin de promouvoir les objectifs stratégiques du Ministère auprès de ceux-ci et de guider les choix et les interventions du Ministère. La Direction planifie, coordonne et met en œuvre les initiatives afférentes en collaboration avec les partenaires. La Direction est aussi responsable des relations internationales francophones du Ministère.

Faits saillants :

- Coordination de l'organisation de la 53^e Session ministérielle de la CONFEMEN, qui s'est tenue à Caraquet du 1^{er} au 8 juin 2008. Le ministre Kelly Lamrock a alors été nommé président en exercice pour un mandat de deux ans.
- En vue d'améliorer la communication et la collaboration, le comité bipartite composé de représentants du ministère de l'Éducation et de la Fédération des conseils d'éducation a poursuivi ses travaux. Le comité a notamment contribué à susciter l'intérêt pour les élections scolaires et a préparé un manuel d'orientation ainsi qu'une séance de formation à l'intention des conseillers scolaires, qui s'est tenue les 13 et 14 juin 2008.
- Début de la planification de la mise sur pied de la Commission sur l'école francophone et coordination de l'organisation du Sommet sur l'école francophone du 5 au 7 décembre 2008.
- Poursuite de la participation au comité Équipe rurale Nouveau-Brunswick, une table d'échange constituée de représentants

provinciaux et fédéraux ayant un intérêt pour le développement des régions rurales.

- Tenue de deux forums sur l'éducation, permettant un échange entre le ministre et les élus scolaires sur des questions éducatives.
- Organisation de la 15^e édition du Prix d'excellence dans l'enseignement.
- En collaboration avec différents intervenants scolaires et communautaires, organisation de la 20^e édition de la Semaine provinciale de la fierté française et amorce d'une planification en vue de proposer une nouvelle orientation au programme et de mettre en place de nouveaux projets.
- Planification et organisation, en collaboration avec les organismes partenaires, des activités en lien avec le programme des camps d'été Éducation Plus.
- Organisation de la sélection provinciale pour la Dictée des Amériques et accompagnement de la délégation à la finale internationale à Québec.
- En collaboration avec le secteur anglophone, organisation de la sélection de l'élève récipiendaire de la Bourse Lester-B.-Pearson.

SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES

Le Secteur des services éducatifs anglophones, en collaboration avec les intervenants et les partenaires, assume les responsabilités suivantes :

- Élaborer le plan d'éducation provincial.

- Définir les normes en matière de résultats et de rendement des élèves.
- Déterminer ce qui est enseigné aux élèves de la maternelle à la 12^e année.
- Établir un cadre permettant une pratique de l'enseignement, un leadership, un soutien, des interventions et un perfectionnement professionnel efficaces.
- Mesurer et améliorer l'efficacité du système.
- Collaborer avec d'autres fournisseurs de services pour offrir de façon efficace des programmes et des services éducatifs interdisciplinaires.

De plus, le Secteur est chargé d'assurer un lien avec les conseils d'éducation de district (CED) par l'entremise des forums provinciaux qui sont organisés pour faciliter les échanges de renseignements et la consultation entre le ministre et les présidents des CED. Le Secteur travaille aussi en étroite collaboration avec les neuf districts scolaires anglophones de la province.

Au cours de l'année, le Secteur a été restructuré en trois divisions : Programmes et services pédagogiques, Initiatives stratégiques et le nouveau Bureau d'excellence en éducation.

DIVISION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Les tâches de la Division des programmes et des services pédagogiques comprennent l'élaboration des programmes d'études

et les services aux élèves. Le personnel responsable de l'élaboration des programmes d'études définit les buts et objectifs d'apprentissage du programme d'enseignement dans les écoles publiques anglophones de la maternelle à la 12^e année et autres activités liées au programme d'études. Les agents pédagogiques élaborent et assurent la mise à jour des programmes d'études dans toutes les matières, et ils évaluent les ressources pédagogiques, imprimées et électroniques. Les programmes d'études établissent les résultats d'apprentissage voulus, les stratégies d'enseignement, les évaluations et les ressources pour appuyer l'apprentissage. Lorsqu'un programme d'études (nouveau ou révisé) est approuvé, les spécialistes en apprentissage chargés des programmes d'études travaillent avec le personnel des districts afin d'organiser des séances d'information en milieu de travail où sont présentés les documents traitant du programme. Les spécialistes en apprentissage chargés du programme d'études jouent aussi un rôle clé en donnant des conseils au sujet des initiatives liées au programme d'études, comme les évaluations provinciales, l'approbation des subventions relatives au programme d'études et les aspects du processus d'examen des écoles. Les projets des Premières Nations et l'anglais comme autre langue font aussi partie de la Section de l'élaboration des programmes d'études.

Faits saillants :

Initiatives concernant les programmes d'études (de la maternelle à la 12^e année)

Littératie

- Achèvement et présentation des normes de rendement en lecture et en écriture de la maternelle à la 9^e année aux enseignants de littératie à ces niveaux.
- Enseignement assisté de l'écriture en classe au moyen des ressources imprimées et du portail.
- Augmentation du nombre d'ouvrages documentaires dans l'outil d'évaluation de la lecture au primaire.
- Examen de ressources exhaustives pour l'anglais en 4^e année et approbation de leur achat.
- Collaboration avec les districts scolaires en vue de soutenir la formation d'animateurs supplémentaires dans le cadre de *Stepping Out*, un programme de perfectionnement professionnel destiné aux enseignants des niveaux intermédiaire et secondaire concernant l'enseignement transversal de la lecture.
- Collaboration avec la Direction des services aux élèves afin d'offrir aux enseignants une formation spécifique en intervention en littératie auprès des élèves qui éprouvent des difficultés de compréhension.
- Appui aux activités de perfectionnement professionnel destinées à renforcer les capacités des enseignants d'anglais (*English Language Arts*) de la 3^e à la 8^e année à enseigner les aptitudes en lecture et en écriture à l'aide d'outils documentaires.

Numératie

- Achèvement de la révision du programme de mathématiques à la maternelle, en 1^{re}, 4^e et 7^e année, qui

s'appuyait sur le *Cadre commun des programmes d'études* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens. Fourniture de nouveaux plans d'études et des ressources de base pour appuyer la mise en œuvre du programme d'études à ces niveaux. Achèvement également de la révision des ébauches des plans d'études des 2^e, 5^e et 8^e années.

- Prestation de séances de perfectionnement professionnel à tous les chefs d'équipe en numératie, y compris ceux qui interviennent auprès des élèves éprouvant des difficultés en mathématiques et ceux qui offrent un accompagnement professionnel aux titulaires de classe en matière de méthodes d'enseignement efficaces.
- Collaboration avec les autres provinces de l'Atlantique à l'achèvement des *Trousses d'évaluation en mathématiques* (m-3^e) et distribution des trousseaux en 3^e année.
- Maintien de l'appui aux deux programmes de perfectionnement professionnel à long terme dans le domaine de l'enseignement des mathématiques : *PRIME* (*Professional Resources and Instruction for Mathematics Educators*) et *First Steps in Mathematics*.
- Production et distribution de « Look Fors for an Effective Mathematics Program » à tous les administrateurs et enseignants de la maternelle à la 8^e année. Ces documents ont été conçus pour apporter un appui continu à l'élaboration de méthodes d'enseignement plus efficaces.

Sciences

- Achèvement de la formation en cours d'emploi liée au programme d'études révisé de Biologie 11 et 12 et préparation de nouvelles ressources de base pour appuyer la mise en œuvre du programme en septembre 2008.
- Fin de la mise à l'essai et de l'élaboration du programme d'études de Chimie 11 et 12 et achat de ressources de base connexes.
- Révision des cours *Environmental Science* (sciences de l'environnement) 122 et 123, en vue de leur mise à l'essai.
- Collaboration avec Science East à l'élaboration d'une ressource destinée à l'unité météorologique des sciences de 10^e année.
- Sondage en sciences effectué auprès des enseignants de la maternelle à la 8^e année afin de déterminer les besoins futurs dans cette matière.
- Soutien aux enseignants pour qu'ils s'investissent dans des groupes externes appuyant les programmes d'éducation en sciences.

Sciences humaines

- Poursuite de l'élaboration du programme d'études des sciences humaines des provinces de l'Atlantique pour la 4^e année et des ressources de base connexes, à la lumière de la rétroaction des sites d'essai.
- Poursuite de l'élaboration du programme d'études des sciences humaines des provinces de l'Atlantique pour les 3^e et 5^e années et des ressources connexes, et lancement de la mise à l'essai du matériel.

- Suivi de la révision du programme sur la communauté du Canada atlantique de 8^e année.
- Formulation des recommandations du Groupe d'étude du ministre sur l'éducation à la citoyenneté et présentation au ministre de l'Éducation pour examen.
- Début de la révision du programme d'études de *Modern History* (histoire moderne) 112.

Santé et éducation physique

- Appui à la mise en œuvre du programme d'études en santé et en éducation physique de 9^e et de 10^e année, et désignation et achat de ressources françaises correspondantes.
- Poursuite du projet de recherche portant sur le logiciel en éducation physique de la maternelle à la 10^e année.
- Poursuite de la collecte des réactions sur les normes de rendement en éducation physique de la maternelle à la 5^e année.
- Organisation à l'été d'une séance de perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants d'éducation physique de l'élémentaire, pour développer leurs capacités en enseignement.
- Collaboration avec le ministère du Bien-être, de la Culture et du Sport pour lancer l'initiative du Défi du podomètre et poursuivre les Communautés scolaires en action.

Technologie

- Poursuite de la mise à l'essai du nouveau cours *Family Living* (vie familiale) 120 et démarches pour inclure des résultats d'apprentissage axés sur les élèves et des stratégies d'apprentissage par projet.

- Achèvement de la mise à l'essai de *Metals Processing* (transformation des métaux) 110 et préparation en vue de la présentation au Comité consultatif provincial des programmes d'études; les membres du Comité consultatif d'élaboration des programmes d'études ont collaboré avec les enseignants du CCNB afin d'établir les critères de la double reconnaissance des crédits au CCNB.
- Partenariat avec certaines écoles modèles pour appuyer l'élaboration de cours particuliers d'intérêt local : Blackville School, réparation de véhicules récréatifs; et Simonds High School, services de santé.
- Début de la révision des cours commerciaux suivants : *Business Organization and Management* (organisation et gestion d'entreprise) 120, *Business Communications* (communications d'affaires) 110 et *Information Technology* (technologies de l'information) 110 et 120.

Transition à l'école

- Maintien des neuf postes de coordonnateur des initiatives de transition à l'école et prestation de séances de perfectionnement professionnel pour accroître leurs capacités en apprentissage précoce.
- Mise en œuvre du programme Bienvenue à la maternelle dans les neuf districts scolaires.
- Mise en œuvre par tous les districts de l'outil « Évaluation de la petite enfance – appréciation directe (EPE-AD) » dans le cadre du programme de transition à l'école.

Français langue seconde

- Ajout d'un agent pédagogique supplémentaire en français langue seconde dans chacun des districts scolaires afin d'appuyer la mise en œuvre des changements au programme de français.
- Prestation d'une formation et de ressources en salle de classe aux enseignants de français intensif et post-intensif, pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes en septembre 2009.
- Rédaction de l'ébauche d'un guide visant à appuyer la compression du programme d'études dans le bloc non intensif de 5^e année.
- Mise au point de la partie A du programme de français intensif pour les classes multiprogrammes des 4^e et 5^e années.
- Poursuite de la mise au point des modules de français post-intensif pour les élèves des 9^e et 10^e années.
- Élaboration et appui à la mise en œuvre des expériences d'apprentissage visant à initier les élèves de 1^{re} année à la langue et à la culture françaises.
- Début de l'élaboration d'expériences d'apprentissage semblables pour la maternelle et la 2^e année.
- Collaboration à l'élaboration d'un nouveau programme d'études pour l'immersion tardive en français en 6^e année.
- Préparation d'un document cadre pour orienter l'élaboration d'un nouveau programme d'immersion en français qui commencera en 3^e année en septembre 2010.
- Poursuite de l'élaboration du programme d'études de français intensif pour appuyer les guides connexes.

- Achat de certaines ressources en anglais requises pour l'abolition du programme d'immersion en français en 1^{re} et 2^e année.

Arts

- Prestation d'une formation en cours d'emploi et de ressources de base pour appuyer la mise en œuvre du programme d'études en musique de la 7^e année en septembre 2008; achèvement de la mise à l'essai du programme d'études en musique de la 8^e année et des ressources de base, et prestation d'une formation et de ressources de base aux enseignants en vue de la mise en œuvre en septembre 2009.
- Achèvement de la révision du programme d'études en arts visuels des 9^e et 10^e années, et prestation aux enseignants d'une formation en cours d'emploi sur le nouveau programme d'études et les nouvelles ressources en vue de la mise en œuvre en septembre 2009.
- Poursuite de l'élaboration du programme d'études en arts visuels de la maternelle à la 5^e année.
- Lancement des projets pilotes GénieArts et Apprendre par les arts. Ces programmes utilisent les arts pour aider les élèves à atteindre les résultats des programmes dans d'autres matières.

Anglais comme autre langue

- Maintien du financement destiné à appuyer la formation de tuteurs pour les nouveaux apprenants de l'anglais au Nouveau-Brunswick.
- Mise en place, en collaboration avec Atlantic Education International (AEI), d'une formation à plus de 100 enseignants portant sur le *Sheltered Instruction Observation*

Protocol (SIOP), un programme de perfectionnement professionnel qui vise à offrir un enseignement de qualité aux apprenants de l'anglais au moyen de l'enseignement par contenus.

Perfectionnement professionnel

- Création de communautés d'apprentissage professionnelles dans les districts scolaires grâce au soutien de la Professional Learning Community (PLC) Coaching Academy (académie de formation des communautés d'apprentissage professionnelles – CAP).

Premières Nations

- Lancement du cours de langue malécite en ligne de 10^e année.
- Création d'un poste pour coordonner les initiatives de transition à l'école et les stratégies de préparation des enfants à la maternelle, en collaboration avec 11 communautés des Premières Nations.
- Prestation de perfectionnement professionnel aux écoles gérées par les bandes dans les domaines des mathématiques et de l'intervention en littératie à l'aide du LiPS^{MD} (*Lindamood Phoneme Sequencing Program*).
- Achat de ressources en mathématiques à l'intention des écoles des Premières Nations.
- Signature de 11 des 15 ententes sur l'amélioration des programmes et des services d'éducation.

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES

Les agents pédagogiques des services aux élèves fixent des normes d'inclusion

scolaire et concourent à l'élaboration de programmes d'adaptation scolaire. Ils s'assurent que les besoins particuliers des élèves sont satisfaits et offrent des programmes d'orientation et d'enrichissement ainsi que des programmes visant à inciter les élèves à poursuivre leurs études et à aider les élèves à risque. Ce groupe de travail élabore des directives et des outils applicables aux initiatives comme celles liées au milieu propice à l'apprentissage, à l'évaluation des menaces et des risques, aux plans d'intervention et au protocole d'intervention en cas de crise.

Faits saillants :

- Coordination de la mise en œuvre des recommandations du rapport MacKay, et de consultations visant à élaborer un dossier de définitions et un modèle de prestation intégrée des services.
- Définition des compétences et de la certification des conseillers en orientation et des enseignants ressources.
- Mise au point des normes de certification des conseillers en analyse et évaluation des menaces.
- Coordination d'une semaine de perfectionnement des enseignants, qui portait sur l'intervention et l'enseignement auprès des élèves.
- Coordination des séances de formation, en collaboration avec la direction chargée de l'élaboration des programmes, sur l'intervention en littératie à l'aide du LIPS^{MD}, à l'intention des enseignants ressources et de littératie.
- Création de deux cours en ligne à l'intention du personnel de la Direction des services aux élèves, traitant de l'enrichissement et de l'évaluation de l'intervention.
- Appui à l'administration de l'« Évaluation de la petite enfance – appréciation directe (EPE-AD) » à tous les enfants inscrits devant entrer à la maternelle en septembre 2009, et suivi auprès de tous les enfants montrant des difficultés possibles dans un ou plusieurs secteurs de développement.
- Parrainage d'une conférence provinciale sur l'orientation d'une durée de trois jours, qui mettait l'accent sur les transitions et les carrières réussies.
- Financement ayant permis à 65 enseignants ressources et aides-enseignants de suivre le programme de formation d'intervenants en autisme offert par le College of Extended Learning de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- Financement ayant permis à neuf enseignants ressources de commencer un programme de deux ans à la University of North Texas en vue d'obtenir le certificat d'analystes des comportements.
- Appui au perfectionnement professionnel en autisme d'enseignants ressources. Grâce à cette formation, le personnel pourra aider les élèves à acquérir des compétences dans des domaines comme la régulation des émotions, les aptitudes sociales, les comportements difficiles, le « curriculum caché » et les problèmes sensoriels des élèves atteints de troubles du spectre de l'autisme.
- La première cohorte de 27 enseignants et employés du Secteur qui suivent une formation en médiation devrait obtenir son

certificat l'an prochain. Les districts scolaires disposeront ainsi de l'expertise pour mettre en œuvre un mode substitutif de règlement des différends conformément aux recommandations du rapport MacKay.

- Coordination de séances de formation, auxquelles ont participé neuf écoles anglophones (une par district), sur l'évaluation de l'intervention à l'aide d'AIMSweb® comme outil logiciel servant à l'analyse comparative et au suivi des progrès.

DIVISION DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

La Division des initiatives stratégiques est responsable des priorités ministérielles dans le secteur anglophone. Les directions suivantes font partie de cette division : Mesure et évaluation, Planification des améliorations, Apprentissage en ligne et technologie, et Services conseils, direction qui est responsable des écoles communautaires, du Fonds d'innovation en apprentissage et des programmes à l'intention des élèves étrangers.

DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION

Le personnel chargé de la mesure et de l'évaluation s'occupe notamment d'assurer un suivi de l'apprentissage des élèves à l'aide d'examens provinciaux et de vérifier l'efficacité des écoles au moyen de l'examen du rendement des écoles. Ces deux types d'examens visent à améliorer la qualité

de l'enseignement et de l'apprentissage et à informer le public sur l'état général du système d'éducation. Les évaluations provinciales représentent un moyen raisonnable et rentable de déterminer le rendement individuel de l'élève ou le rendement global d'une école.

La Direction de la mesure et de l'évaluation est chargée de présenter les résultats des évaluations à grande échelle au ministre de l'Éducation. Les données et les renseignements tirés des évaluations provinciales, nationales et internationales menées à grande échelle servent à assurer la reddition de comptes au public et à améliorer les programmes et services.

Des ensembles de données globales et ventilées sont fournis pour la province, le district, l'école et l'élève. Ces renseignements relatifs aux évaluations permettent aux décideurs à l'échelle de la salle de classe, du district et de la province de faire des choix éclairés pour améliorer le rendement de l'élève.

La Direction de la mesure et de l'évaluation est chargée des activités suivantes relativement aux évaluations provinciales à grande échelle : élaboration des tests; protocoles de sécurité; établissement des directives administratives; établissement et surveillance des procédures afin que les élèves ayant des besoins spéciaux aient un accès équitable à l'évaluation et aux examens; désignation de méthodes de correction et de notation; et présentation et divulgation des résultats.

Faits saillants :

- Présentation de 75 000 rapports de progrès à l'échelle de l'école à tous les parents du secteur anglophone.
- Présentation des rapports de progrès à l'échelle des districts et de la province à tous les districts scolaires.
- Administration de l'évaluation SIMNER à tous les élèves de la maternelle à l'automne afin d'évaluer leur degré de préparation à l'entrée à l'école.
- Évaluation de 5 300 élèves de 2^e année (anglais et immersion française) en lecture et en écriture. Ventilation des résultats par trait d'écriture selon les normes du CAMEF pour la fin de la 2^e année.
- Évaluation des 5 570 élèves de 4^e année (anglais et immersion) en lecture et en écriture. Ventilation des résultats par trait d'écriture selon les normes du CAMEF pour la fin de la 4^e année.
- Évaluation des aptitudes en lecture et en écriture de plus de 6 100 élèves de la 7^e année.
- Administration des examens provinciaux de fin d'année en mathématiques à plus de 12 000 élèves de 5^e et de 8^e année (anglais et immersion française). Ventilation des résultats par domaine selon le programme d'études en mathématiques.
- Administration de l'évaluation des compétences linguistiques en anglais à tous les élèves de 9^e année.
- Prolongation du projet d'évaluation provinciale en sciences et administration de l'examen aux élèves de 6^e année.
- Administration de l'évaluation des compétences linguistiques en français oral à un échantillon d'élèves de 10^e et de 12^e année inscrits à un cours de français (de base ou immersion) dans les écoles secondaires de l'ensemble de la province.
- Administration d'une évaluation (lecture et écriture) en littérature aux élèves de 10^e année en immersion française.
- Administration d'une mesure des compétences linguistiques en anglais langue seconde à plus de 700 étudiants du Concord College of Sino-Canada (Beijing et Shenzhen).
- Élaboration du cadre d'évaluation qui explique les rôles et responsabilités de la Direction.
- Élaboration de protocoles d'évaluation pour chacune des évaluations provinciales afin de garantir la sécurité et de mieux définir les règlements relativement aux évaluations en vue de leur administration appropriée à l'échelle de l'école.
- Appui au Comité consultatif ministériel sur la mesure et l'évaluation.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DES AMÉLIORATIONS

Le personnel de la planification des améliorations est responsable des initiatives de contrôle de la qualité, y compris des examens officiels des écoles et l'examen des pratiques des divisions et des districts à l'appui des programmes et des services pédagogiques stratégiques.

Faits saillants :

Recherche

- Facilitation de l'attribution de contrats de recherche pour l'examen du programme provincial de français langue seconde (FLS), pour le projet de réduction de la taille des classes et pour l'examen des programmes de formation initiale en enseignement, accordés à la Society for the Advancement of Excellence in Education. La Direction a aussi effectué un examen du Programme d'insertion professionnelle des enseignants novices et assuré la mise en œuvre des recommandations.

Inclusion scolaire

- Coordination de la mise en œuvre continue des recommandations du rapport MacKay.
- Collaboration à l'élaboration d'un modèle de prestation intégrée des services.
- Préparation d'un exposé de position pour définir le champ d'application d'une politique provinciale sur l'inclusion scolaire et d'autres documents pour le Comité ministériel sur l'inclusion scolaire.

Perfectionnement professionnel du personnel enseignant

- Coordination du Programme d'insertion professionnelle des enseignants novices.
- Contribution en tant que ressource au Programme de développement du leadership.
- Coprésidence du groupe de travail provincial sur le perfectionnement professionnel.

Amélioration des écoles

- Étude du rendement de 73 écoles dans les districts scolaires de Woodstock, d'Oromocto et de Rothesay.
- Examen exhaustif de la recherche courante sur l'efficacité des écoles et, en consultation avec les districts scolaires, production d'un document préliminaire sur les meilleures pratiques en vue d'orienter les efforts d'amélioration des écoles.
- Présentation à chacune des écoles publiques des résultats du sondage mené auprès des enseignants, des élèves (de la 4^e à la 12^e année) et des parents de ces élèves (plus de 140 000 questionnaires).

Planification

- Analyse des données du système scolaire et des propositions du public en vue d'éclairer les options relatives au programme de français langue seconde.
- Fourniture de données pour la préparation du rapport concernant le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE).
- Préparation et analyse en vue d'évaluer le programme de français intensif.

Reddition de comptes

- Poursuite de l'élaboration du processus, des ressources et du procédé d'analyse qui servent à appuyer les réunions annuelles au cours desquelles les districts scolaires rendent des comptes au sous-ministre.

Soutien administratif

- Fourniture d'un soutien par correspondance aux lettres reçues par le ministre et le premier ministre

concernant divers sujets dans la Division des services pédagogiques.

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE ET DE LA TECHNOLOGIE

Les spécialistes de l'apprentissage en ligne voient à ce que les technologies de l'information et des communications soient utilisées de manière efficace afin de favoriser l'apprentissage et d'élargir la gamme et la disponibilité des cours offerts aux élèves. Les partenariats internationaux renforcent le programme d'apprentissage en ligne, car ils fournissent aux élèves et aux éducateurs l'occasion d'apprendre dans un environnement mondial.

Faits saillants :

- Présentation de 51 cours en ligne en anglais, en sciences, en mathématiques, en sciences humaines et cours de métiers spécialisés et de technologie, y compris deux cours d'espagnol et un cours de langue mi'kmaq.
- Mise en œuvre d'un projet de recherche de trois ans sur les écoles modèles afin de faire l'essai et l'évaluation de meilleures méthodes d'enseignement et pratiques de leadership, et de mettre au point un modèle reproductible de gestion du changement. Le projet se déroule simultanément dans sept écoles : Simonds High School, Tantramar High School, Bathurst High School, Blackville School, Leo Hayes High School, Cambridge-Narrows School et Devon Middle School. Le principal objectif du projet est de créer un milieu qui peut être reproduit et qui procure aux enseignants et aux

élèves des ressources et des expériences d'apprentissage qui favorisent la pensée critique, l'engagement scolaire, la collaboration et la créativité.

- Signature d'un protocole d'entente avec Microsoft pour participer à son programme des écoles innovatrices, qui offre la propriété intellectuelle de Microsoft, son expertise en technologie et le soutien de son personnel. Le protocole prévoit que Microsoft apporte une aide à l'établissement d'un modèle reproductible d'écoles de l'avenir et d'un centre d'innovation en leadership, ainsi qu'à la mise à l'essai d'un logiciel d'aide conçu spécifiquement pour les élèves des Premières Nations.
- Offre aux enseignants de nombreuses séances de perfectionnement professionnel sur l'intégration efficace des technologies dans la salle de classe, ainsi que de possibilités d'apprentissage par projet collectif.
- Collaboration avec la Direction des services de soutien informatique à la mise au point d'un outil de recherche personnalisé dans les bibliothèques et les listes du portail et à la création d'une zone de partage entre enseignants sur le portail, ce qui facilitera la collaboration entre les éducateurs de toute la province.
- Mise à l'essai de l'accès des élèves au portail dans des écoles choisies.
- Enrichissement de la banque d'images, qui compte maintenant 15 000 images numériques libres de droits d'auteur, par l'inclusion de l'accès à la collection de vidéos éducatives d'Aliant et aux vidéos de l'Office national du film.

- Maintien de l'appui fourni aux 25 mentors en technologie dans les neuf districts scolaires anglophones, qui ont apporté aux enseignants un soutien régulier axé sur l'école.
- Avec l'appui des mentors en technologie des districts, facilitation de la participation de 67 enseignants aux projets traditionnels Connaître ses voisins.
- Participation à titre d'animateur canadien à *Global Teenage Project*, un projet coopératif en ligne à l'échelle mondiale entre adolescents coordonné par l'IICD, une fondation sans but lucratif établie aux Pays-Bas.
- Inclusion de 10 enseignants participants au *Global Story Telling Forum* (forum mondial sur les contes).
- Appui au projet d'utilisation à distance d'un télescope, fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation et la Charles Sturt University d'Australie.
- Établissement, en collaboration avec le CCNB, des modalités et conditions d'admission aux cours à double reconnaissance des crédits en métaux, en technologies de l'information et en administration des affaires.
- Mise à niveau du logiciel de CAO et des ordinateurs dans les neuf districts.
- Maintien de l'appui à l'apprentissage « n'importe où, n'importe quand » dans les cours de mécanique automobile par l'utilisation améliorée de CDX Global (ressource virtuelle).
- Élaboration de stratégies pour offrir aux élèves en physique un programme d'études intégré et engageant en approches innovatrices de résolution de problèmes.
- Création de stations météorologiques répondant aux besoins du programme d'études en sciences de la 10^e année.
- Partenariat avec le CCNB Saint John pour l'élaboration d'un cours de services de santé.
- Mise en œuvre d'un cours révisé de robotique par projet.
- Consultation auprès des conseils sectoriels fédéraux afin d'assurer l'harmonisation des résultats du programme d'études des métiers spécialisés et de la technologie avec les nouvelles normes des milieux de travail.
- Collaboration avec plusieurs partenaires de l'industrie afin de déterminer l'ensemble des compétences requises pour avoir accès aux stages et au travail en apprentissage.
- Élargissement du concours provincial de compétences pour inclure la conception assistée par ordinateur, l'électricité, la commande numérique par ordinateur et sept secteurs de métiers traditionnels.

DIRECTION DES SERVICES-CONSEILS

La Direction des services-conseils est responsable du Fonds d'innovation en apprentissage, dont le but est d'investir dans des projets innovateurs dirigés par des enseignants et des équipes scolaires et qu'il sera possible de reproduire ailleurs pour améliorer le rendement des élèves. Elle est également responsable du programme des écoles communautaires, qui

encourage les collectivités et les intervenants à établir des partenariats pour améliorer les écoles en les transformant en centres d'apprentissage communautaires. Elle s'occupe aussi du programme destiné aux élèves venant de pays étrangers.

Faits saillants :

- Achèvement réussi de la phase 2 du Fonds d'innovation en apprentissage et lancement du processus de demande de la phase 3. Lors de la phase 2, un financement d'environ 3 millions de dollars a été accordé pendant la deuxième année du programme à plus de 225 candidats choisis. Au cours de la phase 3, il a été décidé qu'il n'y aurait qu'un seul cycle de soumissions et qu'une partie des fonds servirait à amorcer le processus de reproduction, par lequel les enseignants téléchargent leurs rapports terminés sur un portail d'apprentissage. Début de l'élaboration du processus de reproduction et création du portail en ligne.
- Modification des règlements afin que les droits de scolarité soient connus un an à l'avance. De plus, dans le cas des domaines d'études qui permettront la scolarité gratuite, le règlement a précisé quels seront les critères d'admission des étudiants aux cours d'apprentissage chez les adultes et aux cours postsecondaires précisés. La *Loi sur les droits à percevoir*, qui a été adoptée au cours de la période visée, faisait allusion à la dernière mesure législative modifiée, qui prévoit qu'un district scolaire peut maintenant appliquer des frais d'administration de 250 \$ pour les

étudiants étrangers et des frais facultatifs de 150 \$ si le district scolaire est l'hôte d'un programme d'orientation.

- Désignation de 18 nouvelles écoles communautaires au moyen d'un appel de manifestation d'intérêt et d'une évaluation par les pairs, en collaboration avec les districts scolaires.
- Augmentation de 4 à 7 du nombre de districts scolaires acceptant les étudiants étrangers. Les régions rurales de la province qui bénéficient des retombées culturelles, sociales et économiques des investissements à ce titre sont St. Stephen, Harvey, Plaster Rock, Edmundston et McAdam.
- Accroissement de 60 % du nombre d'étudiants étrangers payant des droits de scolarité et désignation de nouveaux représentants et de marchés ciblés en Allemagne et en Amérique centrale.

***BUREAU D'EXCELLENCE DES
ÉDUCATEURS (OFFICE OF
EDUCATOR EXCELLENCE)***

Le Bureau d'excellence des éducateurs a été créé en 2008 et est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie de perfectionnement professionnel et de formation des enseignants du ministère de l'Éducation (secteur anglophone). Le Bureau œuvre en collaboration avec les universités, les districts scolaires, les entreprises privées, les associations d'enseignants, des représentants de la formation des enseignants à l'échelle intra et interprovinciale et internationale, le personnel de la Division des services

pédagogiques et d'autres directions du ministère de l'Éducation afin d'offrir un leadership et une orientation ciblée pour accroître l'excellence des éducateurs.

Le Bureau surveille le Comité directeur du perfectionnement professionnel, qui assure un leadership, une direction et une surveillance fiduciaire pour toutes les activités de formation et de perfectionnement professionnel des enseignants. Il assure la cohésion et l'harmonisation des efforts provinciaux de perfectionnement professionnel, évalue l'efficacité des activités de perfectionnement professionnel et représente le ministère de l'Éducation relativement aux initiatives entre la NBTA et le Ministère, tels le Comité des congés d'études, les subventions à l'amélioration de l'éducation et la collaboration avec les présidences du perfectionnement professionnel. Le Bureau d'excellence des éducateurs, dont le sous-ministre John Kershaw conserve la présidence, est aussi responsable du Comité consultatif du ministre sur les normes d'exercice et l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement. Le Bureau d'excellence des éducateurs a assumé la responsabilité de l'Institut de leadership éducationnel du Nouveau-Brunswick et du nouveau programme intitulé *Skills Training: Action Research*.

Faits saillants :

- Début d'une démarche de coordination et de collaboration entre les représentants des districts scolaires anglophones afin de renforcer les initiatives de perfectionnement professionnel et d'établir des priorités à cet égard, de

façon à accroître les capacités des éducateurs du Nouveau-Brunswick.

- Préparation d'une demande de propositions visant à obtenir les services d'une personne ou d'une petite équipe chargée de proposer et de mettre au point, avec le Comité consultatif du ministre sur les normes d'exercice et l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement, les normes recommandées d'exercice de la profession enseignante au Nouveau-Brunswick et les normes complémentaires régissant la pratique des fournisseurs des programmes de formation initiale en enseignement.
- Fourniture d'une orientation, d'un soutien et d'une cohésion collaborative à l'Institut de leadership éducationnel du Nouveau-Brunswick et au programme *Skills Training: Action Research*, au Réseau de développement du leadership, à la formation des administrateurs en milieu scolaire et à la certification des maîtres.
- Après des entrevues, désignation de 20 personnes des districts scolaires anglophones pour participer au programme *Skills Training: Action Research* sous l'égide de l'Institut de leadership éducationnel du Nouveau-Brunswick.

CERTIFICATION DES MAÎTRES

Le Direction de la certification des maîtres évalue toutes les demandes de reconnaissance des titres de compétence des enseignants des secteurs anglophone et francophone du système d'écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Cela inclut celles reçues en

personne ou par courrier de l'extérieur de la province ou du pays.

Parmi ses autres fonctions et responsabilités, on trouve la délivrance des permis locaux et des certificats d'aptitude à la direction d'école; l'évaluation de l'expérience en vue de déterminer le traitement; l'approbation de cours universitaires à des fins de perfectionnement professionnel; la liaison avec les universités de la province, la New Brunswick Teachers' Association (NBTA), l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) et les districts; ainsi que la vérification du respect des dispositions de la *Loi sur l'éducation*, des règlements, des politiques, de la convention collective et de l'entente sur la mobilité du personnel enseignant.

La Direction participe à l'étude et à la mise en œuvre des changements aux règlements relatifs à la certification des enseignants, participe au Comité consultatif du ministre sur la reconnaissance des titres de compétence du personnel enseignant, au Comité directeur provincial du perfectionnement professionnel, au Comité consultatif du ministre sur l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement et au Comité de coordination sur la formation des enseignants, prépare des notes de synthèse pour la haute direction, rédige des lettres et recommande au ministre la suspension ou la révocation de certificats d'enseignants.

Faits saillants :

- Attribution de 1 040 certificats, nouveaux, renouvelés et révisés :

Certificat 4.....3
Rapport hommes-femmes :1/2

Certificat 5.....656
Rapport hommes-femmes:..147/509

Certificat 6.....78
Rapport hommes-femmes :23/55

Certificat provisoire 4100
Rapport hommes-femmes : ...25/75

Certificat provisoire 5177
Rapport hommes-femmes : ..47/130

Certificat provisoire 626
Rapport hommes-femmes :9/17

- De plus, 59 certificats d'aptitude à la direction d'école ont été délivrés, dont 24 à des hommes et 35 à des femmes.
- Présentation d'exposés aux étudiants universitaires qui terminent des programmes de formation initiale en enseignement au Nouveau-Brunswick afin d'expliquer les exigences de la certification des maîtres.

DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION

La Division des politiques et de la planification est composée de deux directions : Politiques et affaires législatives; Gestion et analyse des données ministérielles. La Division voit à l'élaboration et à l'analyse des

politiques et à la prestation de conseils en la matière, aux propositions législatives, aux questions de gouvernance, à la coordination et au soutien législatifs, à la planification ministérielle et stratégique, à l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur le droit à l'information* et de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, au droit d'auteur, aux données statistiques, à la collecte des données, à la gestion des projets, aux sondages, aux outils de reddition des comptes et aux indicateurs de rendement.

DIRECTION DES POLITIQUES ET DES AFFAIRES LÉGISLATIVES

La Direction des politiques et des affaires législatives veille à ce que le ministère de l'Éducation ait un cadre stratégique et législatif approprié, par la formulation de nouvelles propositions de politiques et de lois, l'interprétation des politiques et des lois relatives aux districts scolaires et l'offre de conseils stratégiques. Elle voit aussi à ce que les plans ministériels soient mis en œuvre de façon stratégique et efficace, en plus de présenter des rapports sur les initiatives ministérielles et sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux cibles énoncés publiquement. Les membres du personnel s'occupent de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur le droit à l'information* et de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, règlent les questions relatives au droit d'auteur dans le domaine de l'éducation et préparent le ministre ainsi que les sous-ministres pour les travaux de l'Assemblée législative afin que

l'approche adoptée en matière de relations intergouvernementales et interministérielles soit collective et coordonnée.

Faits saillants :

Élaboration de politiques

- Élaboration de la Politique 512 - *Véhicules servant aux activités parascolaires* et de la Politique 513 - *Transport à destination et en provenance des lieux d'une activité parascolaire tenue ailleurs qu'à l'école*, en consultation avec un comité interministériel comprenant des représentants du Cabinet du procureur général, du ministère de la Sécurité publique, du ministère des Transports, du ministère de l'Approvisionnement et des Services et du ministère de l'Éducation. Les deux politiques ont été rendues publiques dans la dernière semaine de février 2009.
- Élaboration de l'ébauche d'un code provincial de conduite de l'élève destiné à être utilisé dans toutes les écoles, en consultation avec la New Brunswick Teachers Association, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick, l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire et le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.
- Élaboration de lignes directrices préliminaires sur le signalement dans le cadre de la Politique 701 - *Politique pour la protection des élèves* en consultation avec le ministère du Développement social.

- Participation au groupe de travail ministériel sur le français langue seconde (FLS) et préparation d'un document de travail sur les façons de créer un modèle qui améliorerait les résultats en FLS tout en donnant de meilleurs résultats en anglais, en mathématiques et en sciences et en exposant davantage les élèves à l'art, à la musique et à l'éducation physique.
- Révision de la Politique 309 - *Programmes de français langue seconde* en consultation avec des intervenants clés et le Comité consultatif ministériel sur le français langue seconde.
- Élaboration d'une ébauche de politique pour uniformiser le processus d'inscription des élèves dans l'ensemble de la province.
- Révision des exigences pour l'obtention du diplôme dans le cadre de la Politique 316.
- Révision de la Politique 113 - *Remboursement des dépenses* afin de tenir compte des modifications législatives permettant aux membres des CED de se faire rembourser les dépenses imprévues liées à leur participation aux réunions des CED et à d'autres fonctions connexes.
- Mise à jour de l'annexe B de la Politique 706 - *Immunisation obligatoire* pour tenir compte des changements apportés au formulaire de preuve d'immunisation ou de dispense.
- Début de la révision de la Politique 409 - *Fermeture des écoles* pour inclure la planification pluriannuelle des infrastructures.
- Début de la révision de la Politique 703 - *Le milieu propice à l'apprentissage* afin d'en élargir la portée.
- Début de la révision de la Politique 311 - *Utilisation des technologies de l'information et des communications* pour tenir compte du besoin accru de définir des normes relatives à l'utilisation appropriée des TIC dans le système des écoles publiques.
- Début de la rédaction d'un énoncé de principe sur les écoles rurales afin d'exprimer la vision du gouvernement et son soutien des écoles.
- Début de l'élaboration d'une politique sur la création d'un milieu d'apprentissage bilingue dans les écoles anglophones, en consultation avec les directions d'école, les enseignants, les élèves et les représentants du Bureau du commissaire aux langues officielles, du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick, de Dialogue Nouveau-Brunswick, de Canadian Parents for French, de la Commission de la capitale provinciale et de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire.
- Début d'une mise à jour de la Politique 401 - *Choix du nom des écoles publiques*.
- Consultation des directions générales et du personnel pertinent des districts sur la révision et l'élaboration de toute politique.

Projets généraux de planification

- Préparation de mémoires au Cabinet sur divers sujets.
- Présentation de commentaires du ministère de l'Éducation au sujet de divers projets et mesures touchant l'ensemble du gouvernement.

- Coordination et suivi trimestriel des mesures du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- Coordination et suivi des mesures visant à respecter les engagements du gouvernement et présentation des rapports trimestriels au Bureau du Conseil exécutif.
- Coordination de la production du rapport annuel 2007-2008 du ministère de l'Éducation.

Législation

- Préparation d'une proposition législative visant à modifier le Règlement 97-150 afin d'assurer la diffusion quotidienne du « Ô Canada » dans toutes les écoles.
- Préparation d'une proposition législative visant à modifier la *Loi sur l'éducation* afin de permettre la nomination d'un élève du secondaire à chaque conseil d'éducation de district.
- Préparation d'une proposition visant à abroger la *Loi sur le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick* et à fournir des moyens plus efficaces de faire participer les jeunes aux discussions sur l'éducation et autres dossiers intéressant les jeunes.
- Fourniture d'un appui d'ordre juridique concernant la *Loi sur l'éducation* et prestation de conseils aux districts scolaires.
- Promotion et défense des préoccupations du Ministère concernant la *Loi sur les droits de la personne* dans le cadre des soumissions provinciales, en élaborant des contributions ministérielles sur des questions comme la religion et la loi, la discrimination à l'égard des femmes, les droits des enfants, les personnes

handicapées, les droits sociaux et culturels et les questions autochtones.

- Exercice des responsabilités qui incombent au Ministère en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*.
- Exercice des responsabilités qui incombent au Ministère en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* en répondant à 19 demandes de matériel, soit une augmentation par rapport à 14 en 2007-2008 et à huit en 2006-2007.
- Exercice des responsabilités qui incombent au Ministère en matière de protection des renseignements personnels en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Activité législative

- Contribution à la préparation adéquate du ministre pour les débats à l'Assemblée législative, en coordonnant le soutien ministériel et en tenant des réunions hebdomadaires avec le personnel des communications et le chef de cabinet du ministre.
- Contribution à ce que le Ministère assume toutes ses responsabilités législatives en répondant à cinq motions de dépôt et à plusieurs pétitions.
- Préparation de matériel d'information concernant le travail entrepris par la Division des politiques et de la planification en vue de la session de l'Assemblée législative, y compris les présentations du Ministère devant des comités de l'Assemblée législative en plus des entrevues avec les médias et des communiqués.

Conseils d'éducation de district (CED)

- Prestation aux CED de conseils portant sur la gouvernance et l'interprétation des lois.
- Consultations auprès des CED afin d'obtenir leurs points de vue sur les politiques provinciales.
- Étude et proposition de solutions pour garantir la participation active des élèves aux CED.

Comités

- Prestation de l'expertise du personnel à divers comités directeurs et groupes de travail interministériels, y compris le Comité ministériel sur l'inclusion scolaire, le Groupe d'étude sur le secteur communautaires sans but lucratif et le groupe de travail interministériel sur le transport des élèves lors des activités parascolaires, et dans divers domaines dont le plan de réduction de la pauvreté *Assemblons les pièces ensemble*, la réduction des formalités administratives, le sommet sur les compétences, la transformation des ressources humaines, l'écart salarial, ainsi que les femmes et les filles à risque.
- Participation d'employés de la Direction à des comités nationaux, soit le Conseil de gestion stratégique, auquel participent le Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMEC) et Statistique Canada, le groupe de travail du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et le Comité de direction du Consortium du droit d'auteur du CMEC.

Activités fédérales-provinciales

- Fourniture d'un soutien à l'élaboration de nouvelles ententes

de partenariat avec le gouvernement fédéral et les Premières Nations, visant à améliorer les programmes et les services d'éducation destinés aux élèves autochtones fréquentant les écoles publiques.

- Réalisation, au nom du Ministère, de l'enquête de Statistique Canada sur les activités scientifiques des administrations provinciales pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 en matière d'éducation.
- Surveillance afin d'assurer que la promotion des intérêts du Nouveau-Brunswick en matière d'éducation se fasse à l'échelle régionale, nationale et internationale, en assurant la liaison avec le CMEC et le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF).

DIRECTION DE LA GESTION ET DE L'ANALYSE DES DONNÉES MINISTÉRIELLES

La Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles s'assure que le ministre et les sous-ministres ont accès, en temps voulu, à des données exactes sur les élèves et les employés et peuvent ainsi prendre des décisions éclairées. Pour y arriver, elle met en place des systèmes informatiques et des bases de données électroniques appropriés, établit et met à jour des normes et des indicateurs de rendement clés, élabore et utilise les outils de collecte de données, et établit et produit des rapports et autres outils pour la reddition de comptes.

La Direction fournit aussi des données statistiques sur différents aspects du système d'éducation publique du

Nouveau-Brunswick, notamment l'inscription des élèves, le rapport élèves-maître, les inscriptions aux cours de niveau secondaire, les inscriptions à l'enseignement à domicile et dans une école indépendante, les ETP et l'absentéisme chez le personnel de la Partie II, les inscriptions chez les Premières Nations, les prévisions, le français langue seconde, le nombre de classes et leur taille, le taux d'obtention du diplôme et les tendances à cet égard, les abandons, les ratios, etc. Elle vérifie également les données brutes, puis prépare les chiffres officiels, qui sont diffusés à l'interne et à l'externe.

La Direction participe à des projets interprovinciaux de statistiques, afin de mettre au point des indicateurs pertinents et d'actualité. Elle participe également à d'autres projets afin d'améliorer la fiabilité et l'efficacité de la collecte et de l'analyse des données.

La Direction travaille étroitement avec la Direction des politiques et des affaires législatives de la Division des politiques et de la planification pour s'assurer que les données appuient et éclairent l'élaboration des politiques.

Faits saillants :

Production de données

- Publication d'un rapport qui rend compte des progrès accomplis relativement aux objectifs du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*. Le rapport vise à décrire aux parents et au public où se situe le système d'éducation par rapport aux indicateurs clés.
- Prestation d'un appui aux chercheurs de la province et de l'extérieur en répondant à diverses demandes de données, notamment à celles de l'Atlantic Institute for Market Studies (AIMS), de l'Institut canadien de recherche en politique sociale, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de Statistique Canada.
- Révision et administration pour la troisième fois d'un sondage auprès de 30 % des élèves de 12^e année des écoles de la province. La Direction a publié le second rapport au début de 2009.
- Production de rapports sur l'absentéisme, l'abandon scolaire, le profil de l'éducation et le sondage auprès des finissants, ainsi que du répertoire des écoles et des statistiques sommaires.
- Préparation et distribution d'environ 8 000 diplômes de la province et de près de 500 diplômes pour les écoles internationales du Nouveau-Brunswick.
- Réponse à environ 375 demandes de données (internes et externes).
- Révision des normes actuelles en matière de données et élaboration de nouvelles normes concernant les comptes relatifs aux élèves, les dossiers des élèves, les renseignements médicaux, l'inscription des élèves et ainsi de suite, en vue du passage à un nouveau système d'information sur les élèves. Contribution en tant que partie intégrante à la conception et à la mise en œuvre d'un numéro d'éducation du Nouveau-Brunswick et à l'élaboration d'un système d'inscription des élèves dans le cadre du nouveau système d'information sur les élèves.
- Mise à l'essai d'un nouveau mécanisme de collecte de données

sur les nouveaux arrivants et les élèves payant des droits de scolarité.

- Coprésidence du groupe de travail sur les cibles et les rapports (GTCR), en collaboration avec la Direction des politiques et des affaires législatives. Tenue de rencontres avec les représentants du GTCR dans les divisions du Ministère et les districts, afin de mettre au point les mécanismes de collecte de données permettant de rendre compte des 23 cibles contenues dans le plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

La Division de l'administration et des finances est chargée de fournir des services de soutien efficaces dans les secteurs suivants : ressources humaines, services de soutien informatique, finances et services, installations éducatives et services de transport scolaire. Elle offre ces services aux secteurs anglophone et francophone (maternelle à la 12^e année), aussi bien au bureau central que dans les districts. La Division offre également un soutien au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

DIRECTION DES FINANCES ET DES SERVICES

La Direction des finances et des services comprend les sections suivantes : Budget et comptabilité, Services financiers des districts, Services de paie des districts et

Services administratifs. Elle s'occupe de l'efficacité des contrôles internes, de la budgétisation, de la comptabilité, des rapports financiers sur les activités des districts scolaires et des services généraux liés au travail de bureau et au soutien administratif.

Elle préconise l'obligation de rendre compte et souscrit pleinement à l'amélioration continue de la gestion des ressources de soutien financier et administratif.

Faits saillants :

- Préparation du budget principal des dépenses pour le ministère de l'Éducation et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.
- Prestation de services de comptabilité et de consultation financière en vue d'assurer une utilisation efficace des ressources financières, ce qui comprend la préparation de l'information financière et des documents à l'appui pour les comptes publics et le budget principal des dépenses.
- Gestion et exploitation du système de paie des districts scolaires, ce qui consiste à verser les paies à la quinzaine à 15 000 employés et à préparer 22 000 formulaires T4 annuellement.
- Élaboration des politiques, des modalités et des pratiques nécessaires à une saine gestion financière. Cela comprend la restructuration des rapports financiers des divisions des services éducatifs pour respecter les exigences en matière de reddition de comptes associées aux mesures du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.

- Traitement de demandes de renseignements de nature financière et statistique.
- Coordination de l'achat des biens et services conformément à la *Loi sur les achats publics*.
- Prestation de services généraux de soutien administratif relativement aux installations du bureau central, à la gestion des dossiers et aux services de réception.
- Détermination des crédits budgétaires nécessaires pour réaliser les mesures liées au plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- En collaboration avec les districts scolaires et le Bureau du contrôleur, détermination des exigences en matière de comptabilité et de reddition de comptes concernant les fonds recueillis par les écoles.
- Mise à l'essai du système *i-Expense* permettant la réclamation en ligne des frais de voyage, à l'intention du bureau central du ministère de l'Éducation et du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.
- Planification de la mise en place du service de cartes d'achat par le Bureau du contrôleur.
- Fin de la mise à l'essai du système Genesys de traitement de la paie destiné aux districts scolaires.

DIRECTION DES INSTALLATIONS ÉDUCATIVES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

La Direction des installations éducatives et du transport scolaire offre une orientation et un soutien aux districts pour la planification et la gestion des installations éducatives et du transport scolaire. Son but est de créer un

environnement d'apprentissage et de travail sain et sécuritaire, et d'assurer la sécurité et l'efficacité du transport scolaire.

Faits saillants :

- Préparation de la documentation à l'appui du budget des projets majeurs de construction et des projets d'amélioration pour l'année financière 2009-2010.
- Coordination de l'achèvement des projets majeurs de construction et des projets d'amélioration, en consultation avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services et les districts scolaires.
- Lancement et achèvement de la planification et de la conception de 13 écoles : Central New Brunswick Academy, Bayside Middle School (phase 2), Moncton-Nord, Eleanor Graham, Polyvalente Roland-Pépin, Restigouche-Est, Clément Cormier (phase 3), Sainte-Thérèse et région de Grand-Sault (5 écoles).
- Achèvement de la construction de cinq principaux projets d'immobilisations : Bayside Middle School (phase 1), Bliss Carman Middle School, École Sainte-Anne, École Clément-Cormier (phase 2) et Sugarloaf Senior High School.
- Collaboration avec le district scolaire local à l'élaboration d'un plan directeur pour le Moncton High School afin de déterminer les rénovations devant être effectuées.
- Achèvement des tests et de la documentation de la phase 1 portant sur le gaz radon (26 écoles et 2 bureaux de district) en collaboration avec le ministère de la Santé. Lancement des tests de la phase 2 (32 écoles).

- Maintien d'une base de données sur le calendrier annuel et le suivi des analyses provinciales de l'eau potable, conformément à la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, pour chaque école dotée d'un puits artésien.
- Maintien d'une base de données pour assurer un suivi des ordres du prévôt des incendies et de la réalisation des travaux par les districts scolaires.
- Appui aux districts scolaires relativement au système de gestion des installations éducatives (système MPC).
- Recherche et consultations pour préparer des modifications au *Guide de planification des installations éducatives*.
- Formation des nouveaux conducteurs d'autobus scolaires et aide aux districts scolaires relativement à la prestation du cours de recyclage annuel des conducteurs.
- Prestation du programme de formation initiale de conducteur d'autobus à 213 personnes.
- Achat de 85 nouveaux autobus scolaires.
- Maintien et mise à jour de la base de données permettant d'analyser et d'évaluer le rendement de l'initiative sur les immeubles provinciaux.
- Mise à jour du *Manuel de formation des conducteurs d'autobus scolaires*.
- Mise à jour des données sommaires et suivi des inspections effectuées sur les autobus scolaires par la Direction de l'application des lois sur les véhicules utilitaires du ministère de la Sécurité publique.
- Réponse aux demandes de renseignements généraux concernant l'interprétation des politiques et règlements relatifs aux installations et à la gestion du transport scolaire.
- Création du groupe de travail interministériel du ministre sur le transport des élèves lors des activités parascolaires pour formuler la réponse du gouvernement en ce qui concerne l'accident qui a coûté la vie à sept élèves et à une enseignante du district scolaire 15. Le groupe de travail avait pour mandat d'étudier les circonstances de l'accident, d'examiner les lignes directrices en matière de transport des élèves et de formuler des recommandations visant à réduire les risques liés aux déplacements que doivent faire les élèves.
- Direction de l'élaboration et de la coordination des nouvelles politiques ministérielles sur le transport des élèves lors des activités parascolaires par l'entremise de deux comités ministériels formés de représentants du Ministère, des districts scolaires, des écoles et de l'ASINB.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des ressources humaines élabore, appuie et fait la promotion des politiques, des programmes et des pratiques en matière de ressources humaines dans le but d'établir, au sein du milieu de travail, une culture axée sur la convivialité, le soutien et l'engagement à atteindre une norme d'excellence en éducation et dans tous les aspects de la prestation des services.

La Direction est chargée d'offrir des services exhaustifs en matière de

ressources humaines aux cadres supérieurs du ministère de l'Éducation, au personnel du bureau central, aux représentants du système scolaire public et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Cette année a vu la création de la Section des initiatives stratégiques, axée sur l'élaboration et la mise en œuvre d'outils, de programmes et d'autres stratégies liés aux ressources humaines.

Faits saillants :

Le Comité sur la santé et le mieux-être de Place 2000

- Poursuite des activités visant à favoriser et à améliorer la santé et le mieux-être des employés.
- Organisation d'activités pour reconnaître l'engagement des employés, telles les activités de reconnaissance des employés au printemps et à l'automne et la séance portes ouvertes du temps des Fêtes.
- Organisation de plusieurs activités visant la participation de l'ensemble du personnel, notamment la foire sur la santé, les séances d'information du midi offertes tous les mois, la clinique de vaccination contre la grippe, les activités célébrant Pâques et l'Halloween et le programme de *pilates* offert sur place.
- Appui à l'adoption d'un mode de vie sain chez les employés en leur fournissant un soutien continu et en améliorant les installations de la salle et du salon du mieux-être.
- La Fondation des maladies du cœur a souligné les efforts du Comité relativement aux programmes de

mieux-être en milieu de travail, en lui remettant le prix (argent) « Le mieux-être à cœur ».

Le Comité d'hygiène et de sécurité

- Formulation de recommandations sur les politiques, les procédures et les codes de pratique qui assurent la sécurité des employés.
- Fourniture d'un cadre pour aider les gestionnaires à voir à ce que les nouveaux employés reçoivent une orientation relative à la sécurité et aux compétences de base.
- Poursuite de réunions mensuelles du Comité et réalisation d'inspections du milieu de travail afin de continuer à promouvoir et à assurer l'hygiène et la sécurité des employés.
- Mise en place d'une nouvelle initiative d'inspection en milieu de travail, qui est conforme aux modifications à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, afin de promouvoir la sensibilisation aux questions d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.

Services et programmes offerts par la Section des services pour la Partie I

- Embauche d'environ 115 employés occasionnels dans le cadre du programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED), du Projet d'emploi prioritaire (PEP) et des autres programmes connexes.
- Programme d'aide aux employés et à leur famille, formation en langue seconde et orientation de nouveaux employés.
- Traitement des demandes de renseignements et des plaintes en matière de langues officielles – le Bureau des langues officielles n'a pas reçu de plaintes visant le

ministère de l'Éducation au cours de la dernière année.

- Poursuite des travaux en matière d'établissement des compétences de base.
- Coordination des profils linguistiques.
- Réponse à une plainte en matière de droits de la personne et à une plainte de harcèlement en milieu de travail.
- Tenue de plus de 41 concours et traitement de 41 demandes de classification et de reclassification.

Section des initiatives stratégiques

- Établissement d'un plan d'action fondé sur les résultats du sondage mené auprès des employés de la fonction publique.
- Élaboration d'un programme d'orientation à l'intention des gestionnaires et des nouveaux employés.
- Élaboration d'un plan de relève pour le Ministère, qui comprend la désignation des postes essentiels.
- Poursuite de l'établissement des compétences de base, l'accent étant mis initialement sur les postes de l'échelle salariale 6 et plus. Une fois les compétences établies pour cette catégorie, les compétences de base pour tous les autres postes seront déterminées.
- Poursuite du travail lié à l'établissement et à la classification des nouveaux postes au sein des districts scolaires.

Services et programmes offerts par la Section des services pour la Partie II

- Participation active au processus de négociation entre le Conseil de gestion et la FENB.

- Participation active au processus de négociation entre le Conseil de gestion et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2745.
- Participation active au processus de négociation entre le Conseil de gestion et le Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick.
- Traitement d'une plainte en matière de droits de la personne.
- Placement de plus de 175 aides dans les salles de classe de maternelle comptant plus de 20 élèves.
- Dépôt de 88 griefs; résolution de plusieurs plaintes avant le dépôt d'un grief grâce à la médiation; soumission de huit griefs à l'arbitrage.
- Participation à un comité mixte avec le SCFP, section locale 2745, concernant la consultation du syndicat au sujet de l'inclusion scolaire.
- Traitement de 17 plaintes relatives à la Politique 701, de 16 plaintes de harcèlement en milieu de travail et de 10 poursuites possibles au civil.
- Prestation de services de relations de travail aux 14 districts scolaires de la province. Ces services comprenaient l'interprétation des trois conventions collectives et des politiques relatives au personnel non syndiqué, ainsi que l'aide relative aux griefs, aux plaintes concernant la *Politique pour la protection des élèves*, aux droits de la personne et au harcèlement en milieu de travail, aux poursuites civiles, à la reclassification des postes et à d'autres questions concernant les ressources humaines.

- Participation à l'amélioration des relations de travail avec le SFCP, sections locales 1253 et 2745, et la FENB, et travail continu en ce sens.
- Maintien d'une participation active des enseignants au Régime de traitement différé. Actuellement, 559 enseignants sont inscrits au Régime, dont 74 ont pris congé durant l'année scolaire 2007-2008. En tout, 103 enseignants prévoient prendre congé durant l'année scolaire 2008-2009.
- Réception et mise au point de 26 demandes de reclassification.

DIRECTION DES SERVICES DE SOUTIEN INFORMATIQUE

La Direction des services de soutien informatique assure l'intégration des technologies de l'information dans les écoles ainsi que le soutien technique. Elle fournit également ces services au bureau central du ministère de l'Éducation et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

La Direction est responsable de la mise en œuvre et de la gestion des systèmes informatiques. Elle assure aussi la coordination de la mise en œuvre des systèmes informatiques à l'échelle de la province, et ce, en collaboration avec le personnel technique des districts scolaires. Enfin, la Direction est responsable de la gestion du réseau à grande distance, qui relie toutes les écoles, les districts scolaires et le bureau central.

Faits saillants :

- En collaboration avec les groupes éducatifs, fourniture d'un soutien

concernant les systèmes d'information et les technologies nécessaires pour appuyer les projets éducatifs stratégiques. Cela comprend les installations requises pour appuyer et offrir les cours en ligne et les vidéoconférences, pour offrir le service de courriel aux élèves et aux enseignants, pour permettre l'hébergement des sites Web des écoles et des districts et pour offrir diverses autres technologies.

- Prestation des activités techniques du programme d'ordinateurs portatifs pour le personnel enseignant et les élèves. Cela comprend l'entretien d'ordinateurs portatifs et de matériel connexe, ainsi que la manutention et l'expédition de l'équipement aux districts scolaires. Plus de 7 800 enseignants et environ 3 900 élèves ont pu avoir accès à un ordinateur portatif grâce à cette initiative.
- Amélioration de l'application Web qui facilite la soumission de demandes de financement au Fonds d'innovation en apprentissage, une initiative du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*. Cette application permet aux enseignants, aux écoles et aux districts de présenter une demande en ligne. Elle permet également d'administrer les demandes et de produire des rapports. L'amélioration a consisté à intégrer des projets approuvés au portail des enseignants.
- Poursuite du travail effectué en collaboration avec la Direction des services aux élèves afin d'améliorer et d'entretenir le système utilisé dans le cadre du plan d'adaptation scolaire électronique (PAS-E), dont se sert le personnel enseignant des écoles anglophones pour gérer les

renseignements relatifs aux élèves qui font l'objet d'un plan d'intervention personnalisé.

- Fourniture d'un soutien technique au portail du ministère de l'Éducation et développement du portail, qui contient des ressources pédagogiques à l'intention du personnel enseignant.
- Applications relatives aux feuilles de paie de la Partie II : en collaboration avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services et les districts scolaires, poursuite de la fourniture d'un soutien technique afin d'assurer le bon fonctionnement du système de rémunération actuel.
- En collaboration avec le ministère des Ressources humaines, poursuite d'un projet visant à mettre à jour le calculateur de la paie nette. Ce module fait partie du système de rémunération des Parties I et II.
- Mise au point d'une application permettant d'afficher en ligne les bulletins scolaires des élèves du primaire à l'intention des écoles du secteur anglophone. Certains objectifs de cette application sont d'améliorer la fiabilité et d'augmenter la sécurité de l'information.
- En vue de la mise au point d'un système d'inscription des élèves, définition des exigences relatives au système. Ce système assurera la fiabilité des données et permettra de suivre les élèves du système scolaire public de la maternelle à la 12^e année.
- En collaboration avec les secteurs éducatifs et les districts scolaires, regroupement des exigences administratives relatives à un système d'information sur les élèves et début des travaux du projet pilote

de mise en œuvre du nouveau système.

- Fourniture d'un soutien concernant plus de 45 applications éducatives et administratives qui en sont au stade de l'élaboration ou du maintien.
- En collaboration avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services, poursuite du transfert des données relatives aux écoles et aux districts scolaires au nouveau réseau à grande distance du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Cette infrastructure utilise une technologie avancée permettant d'améliorer le rendement, la flexibilité et la fiabilité d'Internet et des services de communication.

DISTRICTS SCOLAIRES

Le système scolaire du Nouveau-Brunswick compte 14 districts scolaires, soit cinq districts francophones et neuf districts anglophones.

Le ministre établit l'orientation et les paramètres de l'éducation publique dans la province. Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, le ministre établit également les normes et le cadre stratégique auxquels est assujéti le système d'éducation provincial. Le ministre s'occupe aussi des programmes d'études et du cadre d'évaluation à l'échelle provinciale.

Les conseils d'éducation de district (CED) sont constitués de membres publiquement et localement élus. Ils mettent en œuvre les politiques provinciales en matière d'éducation, établissent l'orientation et les priorités du district scolaire et prennent les décisions sur le fonctionnement du

district et des écoles. De concert avec la direction générale du district, les CED préparent les plans d'éducation et de dépenses, mettent en œuvre les programmes, les politiques et les services provinciaux et établissent des politiques locales pour répondre aux besoins du district.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les districts scolaires ou un exemplaire de leur rapport annuel, il suffit de communiquer avec le bureau du district scolaire.

Districts scolaires francophones

District scolaire 01

425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2
Tél. : (506) 856-3333
Télec. : (506) 856-3254
<http://www.district1.nbed.nb.ca>

District scolaire 03

298, rue Martin
Edmundston (N.-B.) E3V 5E5
Tél. : (506) 737-4567
Télec. : (506) 737-4568
<http://www.district3.nbed.nb.ca>

District scolaire 05

21, rue King
Campbellton (N.-B.) E3N 1C5
Tél. : (506) 789-2255
Télec. : (506) 789-4840
<http://www.district5.nbed.nb.ca>

District scolaire 09

3376, rue Principale
C.P. 3668, Succ. Bureau chef
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5
Tél. : (506) 394-3400
Télec. : (506) 394-3455
<http://www.district9.nbed.nb.ca/>

District scolaire 11

10, rue Commerciale, unité 2
Richibouctou (N.-B.) E4W 3X6
Tél. : (506) 523-7655
Télec. : (506) 523-7659
<http://www.district11.nbed.nb.ca>

Districts scolaires anglophones

District scolaire 02

1077, boul. St-George
Moncton (N.-B.) E1E 4C9
Tél. : (506) 856-3222
Télec. : (506) 856-3224
<http://www.district2.nbed.nb.ca>

District scolaire 06

70B, chemin Hampton
Rothsay (N.-B.) E2E 5Y2
Tél. : (506) 847-6262
Télec. : (506) 847-6211
<http://www.district6.nbed.nb.ca>

District scolaire 08

490, avenue Woodward
Saint John (N.-B.) E2K 5N3
Tél. : (506) 658-5300
Télec. : (506) 658-5399
<http://www.district8.nbed.nb.ca>

District scolaire 10

11, rue School
St. Stephen (N.-B.) E3L 2N4
Tél. : (506) 466-7300
Télec. : (506) 466-7309
<http://www.district10.nbed.nb.ca>

District scolaire 14

138, rue Chapel
Woodstock (N.-B.) E7M 1H3
Tél. : (506) 325-4432
Télec. : (506) 325-4490
<http://www.district14.nbed.nb.ca>

District scolaire 15

464, rue Montgomery
Dalhousie (N.-B.) E8C 2A6
Tél. : (506) 684-7555
Télééc. : (506) 684-7552
<http://www.district15.nbed.nb.ca>

District scolaire 16

78, rue Henderson
Miramichi (N.-B.) E1N 2R7
Tél. : (506) 778-6075
Télééc. : (506) 778-6090
<http://www.district16.nbed.nb.ca>

District scolaire 17

17, chemin Miramichi
Oromocto (N.-B.) E2V 2P6
Tél. : (506) 357-4010
Télééc. : (506) 357-4011
<http://www.district17.nbed.nb.ca>

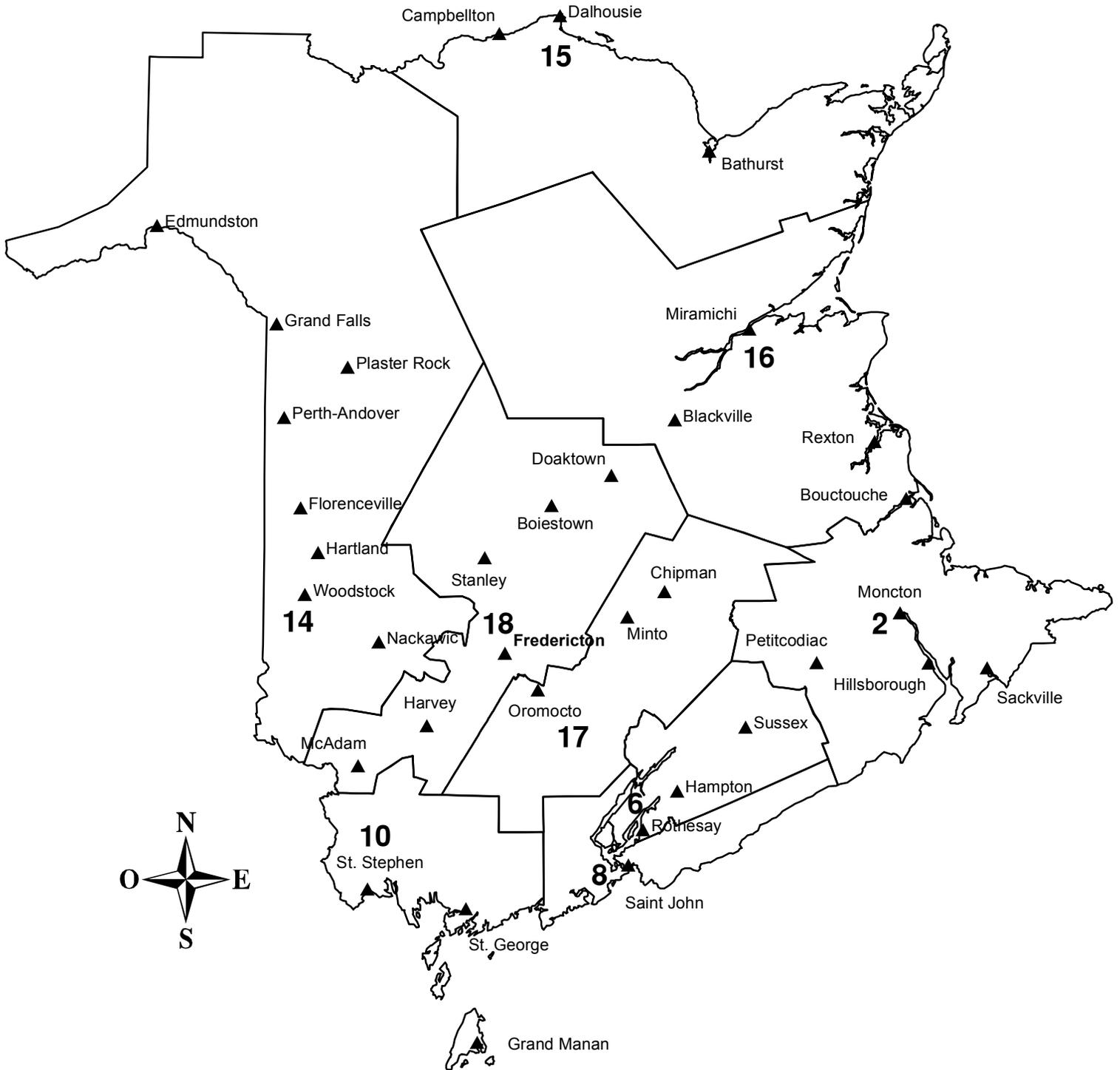
District scolaire 18

1135, rue Prospect
Fredericton (N.-B.) E3B 3B9
Tél. : (506) 453-5454
Télééc. : (506) 444-5264
<http://www.district18.nbed.nb.ca>

Districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick



Districts scolaires anglophones du Nouveau-Brunswick



ANNEXES

	Page
Évolution de l'effectif scolaire par district du 30 septembre 2001 au 30 septembre 2008.....	46
Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement au 30 septembre 2008	47
Élèves autochtones habitant les réserves et fréquentant les écoles publiques du Nouveau-Brunswick au 30 septembre 2008.....	48
Effectif scolaire par district selon l'année d'études au 30 septembre 2008	49
Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district scolaire du 30 septembre 2001 au 30 septembre 2008.....	50
Évolution de l'effectif du personnel éducatif et du rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire du 30 septembre 2005 au 30 septembre 2008.....	51
Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement au 30 septembre 2008	52
Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement au 30 septembre 2008	53
Aperçu financier 2008-2009	54
Aperçu financier 2008-2009 : comptes à but spécial.....	55
Comparaison du budget d'exploitation et des dépenses réelles des districts scolaires pour l'année se terminant le 31 mars 2009	56

Évolution de l'effectif scolaire par district
du 30 septembre 2001 au 30 septembre 2008

District scolaire ¹	Sept. 2001	Sept. 2002	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008
Districts francophones								
01 - Dieppe	6,914	6,915	6,891	6,936	7,055.5	7,123	7,297	7,568
03 - Grand-Sault	8,024	7,716	7,448	7,235	6,966	6,576	6,402	6,196
05 - Campbellton	6,722	6,476	6,255	6,087	5,934	5,724	5,500	5,273
09 - Tracadie-Sheila	8,442	8,126	7,903	7,675	7,411.5	7,102	6,911	6,646
11 - Richibouctou	7,001	6,792	6,573	6,393	6,093	5,828	5,615	5,436
Districts anglophones								
02 - Moncton	16,860	16,726	16,687	16,671	16,508	16,287	16,188	15,976
06 - Rothesay	10,762	10,629	10,548	10,463	10,427	10,338	10,369	10,282
08 - Saint John	14,209	14,064	13,751	13,477	13,135	12,745	12,428	12,166
10 - St. Stephen	4,610	4,616	4,564	4,521	4,340	4,191	4,082	4,063
14 - Woodstock	9,123	8,932	8,863	8,699	8,511	8,292	8,046	7,834
15 - Dalhousie	4,516	4,403	4,263	4,127	3,982	3,843	3,745	3,644
16 - Miramichi	6,850	6,756	6,722	6,600	6,492	6,336	6,161	6,002
17 - Oromocto	5,936	5,815	5,720	5,628	5,501	5,241	5,218	5,037
18 - Fredericton	12,823	12,634	12,681	12,633	12,464	12,387	12,326	12,284
Francophone	37,103	36,025	35,070	34,326	33,460	32,353	31,725	31,119
Anglophone	85,689	84,575	83,799	82,819	81,360	79,660	78,563	77,288
Province	122,792	120,600	118,869	117,145	114,820	112,013	110,288	108,407

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement
au 30 septembre 2008

District scolaire ¹	Anglais	Français	Immersion en français	Total
Districts francophones				
01 - Dieppe	-	7,568	-	7,568
03 - Grand-Sault	-	6,196	-	6,196
05 - Campbellton	-	5,273	-	5,273
09 - Tracadie-Sheila	-	6,646	-	6,646
11 - Richibouctou	-	5,436	-	5,436
Districts anglophones				
02 - Moncton	10,678	-	5,298	15,976
06 - Rothesay	6,937	-	3,345	10,282
08 - Saint John	9,937	-	2,229	12,166
10 - St. Stephen	3,573	-	490	4,063
14 - Woodstock	6,525	-	1,309	7,834
15 - Dalhousie	2,549	-	1,095	3,644
16 - Miramichi	5,151	-	851	6,002
17 - Oromocto	4,330	-	707	5,037
18 - Fredericton	8,950	-	3,334	12,284
Francophone	-	31,119	-	31,119
Anglophone	58,630	-	18,658	77,288
Province	58,630	31,119	18,658	108,407

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

**Élèves autochtones habitant les réserves et
fréquentant les écoles publiques
du Nouveau-Brunswick**

au 30 septembre 2008

District scolaire	Réserve Première nation	Nombre d'élèves autochtones
01	Kingsclear	1
02	Fort Folly	2
03	Saint-Basile	19
05	Eel River	5
	Listuguj Mi'gmaq	7
	Pabineau	1
09	Burnt Church	38
11	Bouctouche	4
	Red Bank	4
14	Saint-Basile	4
	Tobique	179
	Woodstock	87
15	Eel River	106
	Listuguj Mi'gmaq	173
	Pabineau	28
16	Big Cove (Elsipogtog)	300
	Bouctouche	15
	Burnt Church	148
	Eel Ground	62
	Indian Island	20
	Red Bank	67
17	Oromocto	79
18	Kingsclear	72
	St. Mary's	188
Total		1 609

Effectif scolaire par district selon l'année d'études au 30 septembre 2008

District scolaire ¹	Année d'études														Élèves déjà diplômés
	Total	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Districts francophones															
01 - Dieppe	7,568	684	650	586	597	547	516	565	516	592	607	597	551	555	5
03 - Grand-Sault	6,196	424	434	434	419	456	486	461	442	476	489	513	588	569	5
05 - Campbellton	5,273	354	364	343	374	366	403	400	380	433	462	426	485	479	4
09 - Tracadie-Sheila	6,646	379	444	412	482	485	482	485	447	515	588	597	685	634	11
11 - Richibouctou	5,436	383	375	394	368	394	417	376	413	479	461	435	506	421	14
Districts anglophones															
02 - Moncton	15,976	1,052	1,045	1,099	1,132	1,133	1,150	1,168	1,251	1,202	1,414	1,405	1,490	1,401	34
06 - Rothesay	10,282	641	720	687	697	778	769	772	800	820	879	912	875	908	24
08 - Saint John	12,166	800	783	810	781	808	871	924	951	979	1,210	1,161	1,067	1,018	3
10 - St. Stephen	4,063	301	266	259	265	278	269	312	344	338	366	348	375	334	8
14 - Woodstock	7,834	490	479	501	569	567	570	621	612	679	669	679	747	640	11
15 - Dalhousie	3,644	184	217	211	212	209	243	276	263	291	351	379	382	412	14
16 - Miramichi	6,002	338	332	352	388	419	444	433	458	454	524	597	586	667	10
17 - Oromocto	5,037	338	341	316	371	352	391	377	396	406	453	455	425	408	8
18 - Fredericton	12,284	840	793	849	878	843	923	919	996	960	1,085	1,042	1,189	949	18
Francophone	31,119	2,224	2,267	2,169	2,240	2,248	2,304	2,287	2,198	2,495	2,607	2,568	2,815	2,658	39
Anglophone	77,288	4,984	4,976	5,084	5,293	5,387	5,630	5,802	6,071	6,129	6,951	6,978	7,136	6,737	130
Province	108,407	7,208	7,243	7,253	7,533	7,635	7,934	8,089	8,269	8,624	9,558	9,546	9,951	9,395	169

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district scolaire
du 30 septembre 2001 au 30 septembre 2008

District scolaire ¹	Sept. 2001	Sept. 2002	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008
Districts francophones								
01 - Dieppe	3	5	2	3	5	8	1	2
03 - Grand-Sault	11	9	9	9	3	3	3	2
05 - Campbellton	21	19	20	27	19	17	17	16
09 - Tracadie-Sheila	17	15	4	7	5	3	5	4
11 - Richibouctou	19	19	19	19	21	18	6	6
Districts anglophones								
02 - Moncton	81	115	122	101	100	77	69	47
06 - Rothesay	29	28	34	36	31	25	30	27
08 - Saint John	38	38	32	36	28	28	31	42
10 - St. Stephen	40	37	36	38	33	33	28	32
14 - Woodstock	49	49	65	57	75	62	63	50
15 - Dalhousie	24	30	30	35	29	22	19	18
16 - Miramichi	33	34	35	36	38	39	34	28
17 - Oromocto	43	33	40	49	47	35	37	31
18 - Fredericton	39	38	34	30	35	31	32	31
Francophone	71	67	54	65	53	49	32	30
Anglophone	376	402	428	418	416	352	343	306
Province	447	469	482	483	469	401	375	336

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

**Évolution de l'effectif personnel éducatif
et du rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire**
du 30 septembre 2005 au 30 septembre 2008

District scolaire ¹	Personnel éducatif É.T.P				Rapport élèves-personnel éducatif			
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Districts francophones								
01 - Dieppe	445.5	459.0	503.0	529.3	15.8	15.5	14.5	14.3
03 - Grand-Sault	469.1	464.4	474.5	485.2	14.8	14.2	13.5	12.8
05 - Campbellton	400.0	411.2	407.9	424.3	14.8	13.9	13.5	12.4
09 - Tracadie-Sheila	507.1	520.7	530.9	525.2	14.6	13.6	13.0	12.7
11 - Richibouctou	438.6	440.6	459.6	469.7	13.9	13.2	12.2	11.6
Districts anglophones								
02 - Moncton	1,055.7	1,106.2	1,118.5	1,165.5	15.6	14.7	14.5	13.7
06 - Rothesay	633.0	666.0	693.9	714.1	16.5	15.5	14.9	14.4
08 - Saint John	842.7	844.3	872.5	880.5	15.6	15.1	14.2	13.8
10 - St. Stephen	304.5	306.0	311.4	320.6	14.3	13.7	13.1	12.7
14 - Woodstock	568.9	579.9	589.4	593.4	15.0	14.3	13.7	13.2
15 - Dalhousie	282.6	282.9	287.0	293.0	14.1	13.6	13.0	12.4
16 - Miramichi	436.6	440.1	456.8	461.7	14.9	14.4	13.5	13.0
17 - Oromocto	363.3	373.7	381.7	386.3	15.1	14.0	13.7	13.0
18 - Fredericton	794.5	840.6	874.8	886.4	15.7	14.7	14.1	13.9
Francophone	2260.3	2295.8	2375.9	2433.7	14.8	14.1	13.4	12.8
Anglophone	5281.8	5439.6	5586.0	5701.5	15.4	14.6	14.1	13.6
Province	7542.1	7735.5	7961.9	8135.2	15.2	14.5	13.9	13.3

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu de bureau du district scolaire.

Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement
au 30 septembre 2008

District scolaire ¹	M-5	M-8	M-12	6-8	6-12	9-12	Total
Districts francophones							
01 - Dieppe	7	2	1	2	1	2	15
03 - Grand-Sault	0	15	2	0	2	1	20
05 - Campbellton	3	14	0	1	1	2	21
09 - Tracadie-Sheila	2	15	1	1	0	3	22
11 - Richibouctou	0	14	2	0	1	3	20
Districts anglophones							
02 - Moncton	14	15	2	1	1	5	38
06 - Rothesay	13	1	0	5	2	3	24
08 - Saint John	17	8	0	5	0	4	34
10 - St. Stephen	5	5	2	1	2	1	16
14 - Woodstock	13	2	4	5	1	4	29
15 - Dalhousie	7	2	0	2	0	3	14
16 - Miramichi	8	5	1	3	1	3	21
17 - Oromocto	9	3	1	2	1	2	18
18 - Fredericton	22	1	1	4	4	2	34
Francophone	12	60	6	4	5	11	98
Anglophone	108	42	11	28	12	27	228
Province	120	102	17	32	17	38	326

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement
 au 30 septembre 2008

Districts anglophones				Districts francophones	
Niveau	Anglais	Anglais et immersion	Total	Niveau	Écoles
M-5	91	70	161	M-8	87
6-8	37	56	93		
9-12	14	36	50	9-12	22

Aperçu financier 2008-2009

(en milliers de dollars)

Programme	Budget principal	Transferts de crédits⁽¹⁾	Budget approuvé⁽²⁾	Dépenses	Excédent (déficit)
Dépenses ordinaires					
Services ministériels	12 257,0	118,6	12 375,6	11 828,6	547,0
Enseignement primaire et secondaire	929 373,0	1 858,4	931 231,4	941 093,9	(9 862,5)
Total, compte ordinaire	941 630,0 \$	1 977,0 \$	943 607,0 \$	952 922,5 \$	(9 315,5) \$
Dépenses en immobilisations					
Écoles publiques	1 000,0	-	1 000,0	999,7	0,3

(1) Ajustement des salaires.

(2) Ne comprend pas le budget supplémentaire des dépenses (10 655 \$).

Aperçu financier 2008-2009**Comptes à but spécial**

(en milliers de dollars)

Programme	Solde d'ouverture	Recettes	Dépenses	Solde de fermeture Excédent (déficit)
Technologies de l'information et des communications	472,2	-	-	472,2
Fonds en fiducie Fred Magee	431,9	-	-	431,9
CMEC / PIRS – sciences	20,5	-	-	20,5
Projets de districts scolaires	2 501,7	9 558,2	8 910,3	3 149,6
Fiducies et bourses	3 474,2	609,7	438,6	3 645,3
Fonds à but spécial des districts scolaires	7 300,2	4 362,7	3 956,6	7 706,3
Ordinateurs pour les écoles	315,5	205,9	186,6	334,8
Programme Un avenir à découvrir	-	520,2	415,1	105,1
Fonds d'éducation des Premières Nations	820,1	2 768,9	1 124,6	2 464,4
Services d'éducation internationale	2,3	1 070,3	1 070,3	2,3
Total	15 338,6 \$	19 095,9 \$	16 102,1 \$	18 332,4 \$

**Comparaison du budget d'exploitation et des dépenses réelles
des districts scolaires pour l'année se terminant le 31 mars 2009**
(en millions de dollars)

District scolaire	Budget	Excédent accumulé	Total	Dépenses	Écart
Districts francophones					
1	57,6	0,1	57,7	57,6	0,1
3	54,7	0,1	54,8	54,8	-
5	47,8	-	47,8	47,7	0,1
9	58,9	0,1	59,0	59,0	-
11	50,8	0,1	50,9	50,9	-
Total partiel	269,8	0,4	270,2	270,0	0,2
Districts anglophones					
2	116,2	0,1	116,3	116,2	0,1
6	74,5	0,1	74,6	74,5	0,1
8	94,1	0,1	94,2	94,1	0,1
10	34,2	0,1	34,3	34,2	0,1
14	64,6	0,1	64,7	64,7	-
15	34,3	-	34,3	34,3	-
16	53,2	0,1	53,3	53,2	0,1
17	42,1	-	42,1	42,1	-
18	89,6	0,1	89,7	89,7	-
Total partiel	602,8	0,7	603,5	603,0	0,5
Total	872,6 \$	1,1 \$	873,7 \$	873,0 \$	0,7 \$

NOTES